BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3912 du Vendredi 6 Septembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DROITS DE L'HOMME

Paris attend des actes concrets en faveur de l'opposant Mokoko et des autres prisonniers politiques

(P.3)

DERNIÈRE HEURE

Décès en Afrique du Sud de Placide Lenga

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès, dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 septembre 2019, en Afrique du Sud, des suites d'une maladie, de Me Placide Lenga, ancien président de la Cour suprême et haut magistrat à la retraite.

Le monde du droit perd un valeureux expert et juriste. La Semaine Africaine perd, quant à elle, un ami. Me Lenga a, en effet, été présent dans les colonnes de notre journal, dans les années 1980, avec des chroniques d'une rare consistance. Nous nous donnons d'y revenir, par devoir et reconnaissance, dans nos prochains numéros.

La Rédaction

EGLISE UNIVERSELLE

Troisième visite pastorale du Pape François en Afrique

Le Pape à son arrivée au Mozambique

(P.8)

MEDIAS

Philippe Mvouo contre une campagne électorale déguisée

(P.4)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif
(PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 07/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN CHARGE DE CONCEVOIR LE SITE WEB DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPSA)

1. Le Gouvernement de la République du ongo en partenariat avec la Banque Mondiale pour cofinance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant total de 70 millions de dollars US. Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le recrutement d'un consultant national en charge de concevoir le site web du MEPSA.

2. L'objectif de la mission est de concevoir le site web du MEPSA en version française pour renforcer la visibilité des actions du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) réalisées dans le cadre de la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) développée par le Gouvernement du Congo pour la période 2015-2025.

3. La mission du Consultant consistera entre autres à:
- réaliser le design d'une interface web;
- créer la charte graphique du MEPSA, l'INRAP, IGEPSA, DEC, DGRHAS DGEB, DGAENF et DGES;
- cibler les besoins du MEPSA en prenant en compte l'image institutionnelle;
- créer une interface entre d'une part, les parties prenantes et d'autre part entre le MEPSA et les bénéficiaires des activités du MEPSA;
- créer une interface entre les structures du MEPSA et la mise en œuvre des activités du PRAASED
- identifier les supports de communication à mettre en ligne;
- développer le site web du MEPSA en respectant la charte graphique;
- créer une interface claire avec une ergonomie moderne facilitant l'accessibilité des cibles au site;
- valoriser les acquis du PRAASED en matière de mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE);
- Créer des blogs du PRAASED, INRAP, IGEPSA, DEC, DGRHAS, DGEB, DGAENF et DGES en respectant la charte graphique de chaque institution;
- développer une plateforme intégrant des visuels et des messages spécifiques, en fonction de l'actualité pertinente et des priorités;
- opérationnaliser le site web du MEPSA;

4. Profil du Consultant:
Le consultant devra:
• Être détenteur d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (minimum bac+4) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC;
• Avoir une expérience pertinente d'au minimum cinq ans de pratique dans la conduite de projets web et le développement de plateforme web de gestion de contenu;
• avoir un minimum de cinq ans de pratique dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web (Système de gestion de contenu (CMS Joomla), HTML, XML, PHP, AJAX, CSS, java, Javascript, MySQL, Postgre SQL, W3C, etc.);
• Avoir réalisé au moins trois missions similaires et en fournir les références et différents liens de vérification
• Avoir une expérience professionnelle dans le développement des sites web des projets financés par la banque et/ou au sein du système des nations unies serait un atout.

5. La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

6. Dossier de candidature
Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant:
- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae détaillée
- les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

7. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes: de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 17 septembre 2019 à 14 heures, heure locale avec la mention «Avis de recrutement d'un consultant national en charge de concevoir le site web du MEPSA».

L'adresse à laquelle, il est fait référence est:
UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
E-mail: praaseducp@gmail.com,
Téléphone: 06 621 38 33, Brazzaville,
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 02/09/2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°007/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N°de réquisition	Références cadastrales				Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	9560 du 03/12/2018	Plle (s) 02	Bloc : 08 bis	Section: CG (Flle M)	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (MIKONDO)	05	OLINGO Yannick Rynelt
2	9444 du 14/09/2019	Plle (s) 07	Bloc : 66	Section : K	Superficie : 375,00m²	MBOTA ROCK	04	LOUTETE LOUZ Faustin
3	9827 du 05/04/2019	Plle (s) 05	Bloc : 133bis	Section : AG	Superficie : 360,00m²	TCHIALI	05	LELO Jean
4	9786 du 18/03/2019	Plle ((s) 01 bis	Bloc : 26	Section : BZ	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	MABIALA Pierre Adolphe
5	9787 du 18/03/2019	Plle (s) 04	Bloc : 69	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	KAMBI CARTAO Elysée
6	9836 du 15/04/2019	Plle (s) 05	Bloc : 139	Section : CF	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	BOUNDA Rholf Siven
7	6735 du 20/08/2015	Plle (s) 09	Bloc : 13	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Flle Kondi Tchitali)	05	ABANDZOUNOU Lysiane Christelle
8	9798 du 26/03/2019	Plle (s) 01	Bloc : 223	Section : AD3	Superficie : 493,84m²	LOANGO (Flle MBOM'LOUBOU)	LOANGO	MASSANGA ZENGO Menage Isia
9	9782 du 13/03/2019	Plle (s) 09	Bloc : 54	Section: ABW Suite	Superficie : 400,00m²	TCHIBALA (Flle MPOUKOU)	05	ADAMOU Rekia
10	8596 du 28/07/2017	Plle (s) 03 et 05	Bloc : 51	Section : U	Superficie : 1000,00m²	FOUCKS (Saint François)	03	SINGBO Prisca Joisephe Armelle
11	7702 du 11/08/2016	Plle (s) 07 ex 08	Bloc : 77 ex 279	Section : CK	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	DIAMBOU Bruno
12	9701 du 21/01/2019	Plle (s) 04	Bloc : 34	Section : K	Superficie : 280,00m²	MBOTA	04	LOUTAMBI BOUANGA Gloire Divine
13	7882 du 17/10/2016	Plle (s) 06	Bloc : 153	Section : L	Superficie : 164,09m²	SAINT PIERRE	01	ELEKA Mirren
14	9477 du 26/07/2018	Plle (s) 04	Bloc : 283	Section : CN	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	04	PACKA Vladmird Cyprien
15	9797 du 25/03/2019	Plle (s) 02 et 05	Bloc : 72	Section: BV (SOUMBA)	Superficie : 1066,44m²	MONGO KAMBA (DRTV)	05	BAYONNE Louise
16	9684 du 08/01/2019	Plle(s)13	Bloc : 53		Superficie : 501.82m²	KOUFOLI (MONGO KAMBA)	05	NGATSE Héritier Dageorg
17	9816 du 03/04/2019	Plle (s) 06	Bloc : 96	Section : ABW1	Superficie : 300.00m²	Fond TIE-TIE	03	BAH BABA
18	9134 du 15/03/2018	Plle (s) T R	Bloc : /	Section : W	Superficie : 423.54m²	MENGO	LOANGO	BOUANGA Elisabeth Aurélie Simone
19	7631 du 07/07/2016	Plle (s) 01 et 02	Bloc : 57	Section : /	Superficie : 1045.00m²	SIAFOUMOU	05	TCHICAYA née ADJOVI Remy Françoise
20	7206 du 20/01/2016	Plle (s) /	Bloc : /	Section : AF	Superficie : 505.03m²	Pointe Indienne (villages des pêcheurs)	LOANGO	NIAMBI BOUITI Jean Romuald
21	9823 du 05/04/2019	Plle (s) 02 et 04	Bloc : 17	Section : /	Superficie : 1000.00m²	TSOUROU	04	NGOTENI Sophie
22	9822 du 05/04/2019	Plle (s) 09 et 11	Bloc : 17	Section : CF2	Superficie : 1000.00m²	TSOUROU	04	NGOTENI Sophie
23	6721 du 17/08/2015	Plle (s) 08	Bloc : 21	Section : CF2	Superficie : 500.00m²	LOANGO (Pointe Indienne)	LOANGO	MOUKOUYA MINIANGOU Olga
24	9824 du 05/04/2019	Plle (s) 14	Bloc : 81	Section : KGB	Superficie : 494,00m²	SIAFOUMOU	05	NKOUNKOU NGONGO Sandrine Lyde
25	9856 du 26/04/2019	Plle (s) 05	Bloc : 41	Section : AF	Superficie : 206,33m²	MVOUMVOU (Rue Moe Koutou)	02	TCHIBINDA Jean Claude
26	9338 du 23/05/2018	Plle (s) 02 bis	Bloc : 62	Section : Q	Superficie : 194,84m²	MAHOUATA	01	DJAME CAMARA
27	7286 du 23/02/2016	Plle (s) 04	Bloc : 47	Section : T	Superficie : 615.26m²	MATENDE	02	LA SUCCESSION BABELA Henri représentée par B.Jacques
28	7287 du 23/02/2016	Plle (09	Bloc : 47	Section : T	Superficie : 221,20m²	MATENDE	02	LA SUCCESSION BABELA Henri représentée par B.Jacques
29	9858 du 29/04/2019	Plle (s) 06 et 07	Bloc : 21	Section : T	Superficie : 1245.31m²	LOANGO(Flle LOUNGOU LOU LOUBOU)	LOANGO	DIMOU Fidèle
30	9765 du 26/02/2019	Plle (s) 05	Bloc : 318	Section : ABX7	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
31	9726 du 08/02/2019	Plle (s) 04	Bloc : 113	section : ACL1	Superficie : 371.05m²	LOANDJILI	04	ETOUA Claver David
32	9725 du 08/02/2019	Plle (s) 11	Bloc : 140	section : AL	Superficie : 325,64m²	LOANDJILI	04	ETOUA Claver David
33	9916 du 14/05/2019	Plle (s) 08	Bloc : 220	section : AL	Superficie : 800,00m²	SIAFOUMOU	05	SADIO née DIAOU ASSETOU
34	9783 du 13/03/2019	Plle (s) 01 et 03	Bloc :46	section AE	Superficie : 510.00m²	MPAKA	03	LES Enfants SAMBA : Gaël, Saida et Murielle
35	6919 du 19/10/2015	Plle (s) 06	Bloc : 350	section : BD	Superficie : 325.00m²	VINDOULOU (zone tempon entre L et S)	05	OCENI ANDIL ALADE TITI LOKPE
36	9813 du 02/04/2019	Plle (s) 08	Bloc : 136	section : CL2	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NKOUNKOU-MOULY Ryanne Gabrielle
37	9912 du 09/05/2019	Plle (s) 4 et 3 bis	Bloc : 211 Bis	section : ABW1	Superficie : 638.95m²	SIAFOUMOU	05	TCHICAYA René Junior
38	9842 du 23/04/2019	Plle (s) 03	Bloc : 40	section : AE	Superficie : 494.80m²	VINDOULOU	04	FOUANA LLOYD Destin Yonnel
39	765 du 20/10/2010	Plle (s) 01	Bloc : 51	section : ACF section : ACK	Superficie :500,00m²	MONGO KAMBA	05	IBOMBO GAKOSSO Levy Merveil,Charly Dieuveil,Reine Trésor, Hilaire Nathan, et Grâce Divine
40	9821 du 04/04/2019	Plle (s) 09 et 10	Bloc : 168	Section L	Superficie : 390,30m²	LA BASE AERIENNE	01	LES Enfants MOUYABI: Styves Gimard, Destin Amour, Gilberth Reine Espérance et Veidlena de Dieu

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 07 Juin 2019
Le chef de bureau

DROITS DE L'HOMME

Paris attend des actes concrets en faveur de l'opposant Jean-Marie Michel Mokoko et des autres prisonniers politiques

En visite de travail à Paris, en France, où il est arrivé le 2 septembre 2019, Denis Sassou-Nguesso s'est entretenu le 3 septembre à l'Elysée avec Emmanuel Macron, avant la séance de travail qui a abouti à la signature de trois accords dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'éducation. Peu avant, le ministre français des Affaires étrangère, Jean-Yves Le Drian, avait, devant l'association de la presse diplomatique, fait savoir que Paris attendait des actes de la part de Brazzaville sur le cas de l'opposant Jean-Marie Michel Mokoko.

Les accolades en Emmanuel Macron et Denis Sassou-Nguesso

Le président congolais a été reçu par Emmanuel Macron, dans le cadre d'une visite de trois jours, à l'invitation de son homologue français. En tant que président de la commission Climat du bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo, Denis Sassou-Nguesso joue le rôle de porte-parole du deuxième poumon écologique du monde.

Outre les accords bilatéraux concernant la santé et l'éducation, un protocole de coopération a été signé sur le renforcement de la capacité des cadres, le développement durable, la gestion des aires protégées, l'écotourisme et la protection de la réserve de carbone que sont les tourbières du Nord-Congo.

Une lettre d'intention engageant 65 millions de dollars pour la préservation de la forêt tropicale du Congo a été signée par le président Macron. Couvrant 23,9 millions d'hectares qui représentent 69,8% du territoire national, les forêts du Congo constituent une source inestimable de biodiversité et de stocks de carbone.

L'accord signé prévoit notamment la mise en œuvre de plans d'utilisation des sols favorisant la protection et la gestion durable des tourbières, en interdisant tout drainage et assèchement. Découverte en 2017 dans le bassin du Congo, ces tourbières revêtent une importance vitale dans la lutte contre le changement climatique, car elles contiendraient près de trois années d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Dans cet accord, le Congo s'engage à ne pas convertir plus de 20.000 hectares par an, et ce uniquement en dehors des zones à haut stocks de carbone et à haute valeur de conservation.

Certains sujets phares de la vie politique congolaise ont été au menu de la visite de Denis Sassou-Nguesso à l'Elysée. Devant l'association de la presse diplomatique, le chef de la diplomatie française a exprimé le vœu de son pays sur la situation de l'opposant incarcéré Jean-Marie Mokoko. *«Je lui ai parlé de Jean-Marie Michel Mokoko et d'autres personnes en lui disant qu'on attendait de sa part des actes…Je le lui ai dit avec fermeté et je pense que le président de la République lui dira la même chose»,* a déclaré Jean-Yves Le Drian.

L'opposant a été condamné à 20 ans de travaux forcés pour *«atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat».*

Plusieurs organisations de défense des droits humains exigent la libération de Mokoko, ainsi que celle d'André Okombi-Salissa, deux opposants qui ont contesté la victoire de Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle de 2016. L'exigence de Paris ne saurait être anodine vu que le prochain scrutin présidentiel aura lieu en 2021.

Peu avant la France, le groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, institution rattachée au Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, avait estimé que la détention de l'ancien candidat à la présidentielle de 2016 était arbitraire.

Une décision qui procédait de l'examen de la requête introduite par les avocats de l'ancien chef d'état-major (1978-1993). Dans cette requête, les avocats de Mokoko ont fait état, entre autres, de l'illégalité de la prolongation de la détention du général, son assignation à résidence surveillée.

Des allégations *«à première vue crédibles»,* selon le groupe de travail, même s'il n'a pas examiné la déposition du Gouvernement parce que parvenue au-delà du délai. En mai dernier, l'organe avait donné jusqu'au 3 juillet pour que Brazzaville lui envoie sa réponse au sujet du cas Mokoko. Mais, ce n'est que le 12 juillet que le Gouvernement a sollicité un prolongement du délai.

C'est ainsi que le groupe de travail a appelé Brazzaville à procéder à la libération de l'opposant. L'organe plaide également pour son indemnisation et l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les raisons de cette détention.

KAUD

Editorial

La voix extérieure

Comme toujours, une visite du chef de l'Etat en France, suscite maints commentaires et donne lieu à des exagérations. Exagérations de la majorité qui porte en triomphe un tel déplacement, signe que *«notre démocratie»* n'est pas aussi boudée que veut le faire croire l'opposition. Exagération de l'opposition, bien entendu, qui scrute, dissèque et met en évidence chacun des *«couacs»* éventuels, les faux-pas, les ratés et les manques supposés. C'est d'ailleurs le propre de l'exagération d'ajouter là où il n'est nul besoin et de minorer quand les choses sont trop à l'avantage de l'adversaire. C'est de bonne guerre.

Cette fois donc, la logique est maintenue : les deux camps ont de quoi alimenter leurs échotiers. D'abord, parce que l'opposition, par ses ténors attitrés et ses relais dans l'opinion, s'est évertuée à nous faire comprendre que la diplomatie du monde boudait la nôtre. Que Brazzaville n'était plus en odeur de sainteté dans maintes capitales occidentales pour déficits de démocratie et indélicatesses dans la gestion. Les atermoiements pour la conclusion d'un accord de programme avec le FMI ont été l'argument avancé pour expliquer cet état de fait. Les procès tenus chez nous en mai 2018 aussi.

Ensuite, brandit-on dans la majorité, tout cela n'était que du vent puisque le président français Emmanuel Macron a bel et bien *invité* le président congolais Denis Sassou-Nguesso à Paris. Les images de télévision ont bel et bien montré la qualité de l'accueil, avec des tapes dans le dos et un tête-à-tête détendu en apparence. Les accords qui ont été signés, sur le climat ou la forêt, témoignent aussi, de manière éloquente, que cette visite n'était pas du chiqué. Les relations entre le Congo et la France peuvent être délicates par moments, complexes ou tendues, elles finissent toujours par se rétablir dans un sens d'équilibre qui peut agacer. Et friser la complicité. En tout.

Mais ce qui va dominer cette visite-ci, assurément, est le fait que, à Paris, on a rappelé et souligné les manquements à notre conception des droits de l'homme. Laisser croupir des opposants en prison pendant longtemps ne milite pas en faveur de l'image de notre pays (Lire l'article ci-contre). La France a eu l'honnêteté de le signifier à notre président, faisant boire du petit lait à une opposition congolaise qui se sent confortée dans certaines de ses revendications. La semaine passée, Claudine Munari ne disait pas autre chose. Et les autres plates-formes de l'opposition, peu ou prou, l'ont dit aussi, mais parfois seulement à mezza voce.

Dommage toutefois que les uns ne parlent pas pour se faire entendre, et que les autres n'accordent de l'importance qu'aux *«voix extérieures»*. Il n'est nul besoin d'aller à Paris trouver la voie médiane de la modération en une phase si difficile de notre vie en nation. Mais il est difficile aussi de croire que les libérations aujourd'hui réclamées depuis Paris aient attendu aussi longtemps pour être exprimées. L'opposition aurait tort de croire qu'elle n'est pas intégrée dans le *«remontage de bretelles»* auquel nous venons d'assister. Si le mot *«souveraineté»* a un sens, il devrait être celui de n'obéir qu'à sa conscience. Pour le Bien commun.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

La COPAR s'interroge sur le niveau d'application de l'accord signé entre le Gouvernement et le pasteur Ntumi

Le coordonnateur par intérim de la Convention des partis républicains (COPAR), Christ Antoine Walembaud, a animé samedi 31 août dernier à Brazzaville une conférence de presse qui a porté essentiellement sur l'actualité nationale, notamment la signature de l'accord conclu par le Gouvernement avec le FMI. Il est aussi revenu sur le processus de pacification du Pool, tout en s'interrogeant sur le niveau d'application de l'accord signé le 23 décembre 2017, entre le Gouvernement et le pasteur Ntumi.

Les responsables de la COPAR

Entouré de quelques responsables des partis membres de cette plateforme de l'opposition, le conférencier s'est montré détendu pour répondre aux questions. Il a donné des éclairages sur les différentes thématiques abordées. Sur l'accord entre la République du Congo et le FMI, il a indiqué qu'il y a eu un long processus de négociation ayant abouti à un programme.

Christ Antoine Walembaud pense qu'à la lecture du contenu des 48 mesures de cet accord, *«la question est celle de savoir comment le Gouvernement entend mettre en application ces mesures sans courir le risque de susciter des remous sociaux dans un contexte de crise sévère assise sur une population déjà très démunie à l'avance».*

Quelles sont les stratégies d'accompagnement et de soutien de la population que le Gouvernement prévoit pour assouplir la rudesse de l'épreuve?, s'est-il encore questionné. Pour lui, certaines mesures de l'accord peuvent conduire le Gouvernement inévitablement à procéder à la déflation de la masse salariale. *«L'alternative heureuse devrait provenir de la diversification de l'économie, ce qui n'est pas encore réel. Il faut dire que ce n'est que maintenant que le Gouvernement essaie d'afficher une volonté tournée vers l'élargissement des revenus de l'Etat, tandis que les mesures à prendre sont à court terme».*

«Il faut impérativement que le Gouvernement puisse parvenir à améliorer le PIB pour booster la croissance. Comment y parviendra-t-il s'il est accordé aux grandes compagnies évoluant dans les domaines pétroliers et forestiers d'importantes exonérations fiscales ?».

Le coordonnateur par intérim de la COPAR, s'est aussi interrogé comment on en est arrivé à une dette aussi abyssale, *«dans un temps relativement court, tandis que le pays avait atteint le point d'indice d'être admis au PPTE en 2010, avec une succession d'excédents budgétaires deux à trois années de suite? Il y a lieu de s'interroger sur la cause de cette chute de management. La réponse est vite trouvée: la mal-gouvernance de l'opportunité de relance offerte au pays. Peut-on croire aujourd'hui que les gestionnaires comptables de cette dérive soient qualifiés à conduire les engagements de relance économique actuelle? Lorsque l'on voit le Gouvernement actuel, quelle est l'image qu'il reflète auprès de la population dans la perspective d'une relance réelle de l'économie nationale? Quel type de Gouvernement pour quel type de premier ministre?».*

Sur le processus de pacification du Pool, il a indiqué qu'après la signature des accords du 23 décembre 2017 à Kinkala, la COPAR s'interroge sur le niveau d'application desdits accords (la question de la réinsertion des ex-combattants, de la reconstruction des écoles, de la réhabilitation des infrastructures de santé…).

Sur la gouvernance électorale, le conférencier a indiqué qu'il s'agit pour la COPAR d'interpeller le Gouvernement sur la nécessité de convoquer un dialogue portant sur l'amélioration des conditions d'organisation des échéances électorales à venir, notamment s'assurer de la maîtrise du fichier électoral à une année et demie des élections.

Pascal AZAD DOKO

MEDIAS

Philippe Mvouo contre une campagne électorale déguisée

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a réuni dans la salle de conférences internationales du Palais des congrès, mercredi dernier, les acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et de la société civile. Pour attirer leur attention sur ce qui apparaît à ses yeux comme une campagne électorale déguisée par médias interposés qui a débuté à Brazzaville et Pointe-Noire: *«La période de campagne électorale pour les présidentielles de 2021 n'est pas encore ouverte»,* a-t-il martelé.

Les délagations de la majorité

Philippe Mvouo a insisté sur le contenu correct des messages à diffuser. *«Si c'est le contraire qui se produit, le Conseil est obligé d'attirer l'attention, pour rappeler l'essentiel de ce qui doit être dit et comment il doit être dit»,* a-t-il fait savoir.

Mais campagne pourquoi? S'est-il interrogé, tout en épinglant les acteurs politiques qui, selon lui, portent plusieurs masques.

Partant de ce constat, Philippe Mvouo leur a demandé de respecter les règles établies. Il leur a rappelé la loi sur le pluralisme audiovisuel qui cadre les conditions de campagne. *«Il y a trois étapes à respecter: la période hors électorale où rien ne doit se faire; la période pré-électorale et la période électorale»,* a-t-il indiqué.

Pour lui, s'il faut laisser les choses telles qu'elles se font, le désordre risque de s'installer dans les milieux politiques. Or, *«les garants de la stabilité, ce sont les hommes politiques eux-mêmes»,* a dit Philippe Mvouo qui s'est refusé le droit

Philippe Mvouo

de donner les leçons à qui que ce soit. *«Je vous parle, parce que c'est vous qui allez vers les journalistes».*

Par la façon d'agir des acteurs politiques, le président du CSLC pense que la campagne électorale n'est pas encore finie. *«Regardez comment la ville est pavoisée de banderoles qui dégradent même la beauté de la ville… Ce qui nous regarde, c'est la communication, le contenu à travers les écrits. Lorsqu'il y a une effigie d'un député, sénateur ou conseiller sur une banderole avec un message qui souhaite la bonne fête de l'indépendance. On sort les effigies pendant la campagne. Quand vous postez votre effigie, vous les députés, sénateurs et conseillers, c'est pour quelle campagne? Vous voulez continuer à attirer la sympathie de vos militants, mais ils vous ont déjà élus. Faites votre travail de député, de sénateur ou de conseiller»,* a-t-il dénoncé.

Philippe Mvouo a promis rencontrer les préfets et les maires de Brazzaville et Pointe-Noire, parce que, dit-il, c'est eux qui donnent les autorisations d'affichage.

Philippe Mvouo a attiré l'attention des acteurs politiques pour leur rappeler qu'ils ne sont pas que les garants de la démocratie. *«Les contenus de vos discours politiques en cette période ne rassurent pas. Nous n'avons aucun pouvoir d'interdire. De grâce, votre discours ne doit pas être celui d'une campagne»,* a-t-il ajouté.

Quelques acteurs politiques ont réagi à cette adresse. D'abord, Paul Marie Mpouelé (opposition). Il a marqué son indignation: *«Nous sommes un peu ahuris de constater que depuis un moment, les marches sont organisées à gauche, les conférences appelant des candidatures à droite et quand on se rappelle l'histoire de ce pays, la plus récente, c'était en 2015 où à partir de 2012 on a commencé à lancer les appels au changement de…Et finalement, nous sommes arrivés à cette échéance. S'il faut que, tous, nous nous mettions dans cette danse parce que malheureusement le pouvoir public peut autoriser à un certain nombre d'acteurs politiques de faire telle ou telle activité et aux autres, on refuse, on fausse là le jeu démocratique».*

Clément Miérassa (opposition) a relevé qu'il y a un malaise dans le pays. Il a suggéré au président du CSLC d'aborder le problème non pas en terme de campagne, mais de régulation. *«Nous sommes exclus des médias d'Etat. Ils apparaissent comme une propriété privée. Quand l'opposition a besoin de faire une marche, quelle que soit la motivation, la réponse est que cela porte atteinte à la sûreté de l'Etat et vous savez que nous avons des amis qui sont en prison pour ça. A Pointe-Noire, les gens peuvent facilement organiser les marches sans problème. Il faut que l'on sorte du cadre de l'injustice et appliquer correctement la loi»,* a-t-il martelé.

Les délégations de l'opposition

Jacques Banangandzala (opposition) a, quant à lui, plaidé pour le respect et l'application de lois et textes votés ou pris, afin d'éviter, selon lui, que les Congolais se sentent exclus de leurs propres médias publics dont le contribuable est le peuple. *«Il faut très vite agir parce que la situation des médias publics est très préoccupantes»,* a-t-il affirmé.

Pour Serge Michel Odzocki (PCT), le reproche fait aux médias publics doit leur être directement adressé. *«En sachant aussi que les médias sont libres de choisir ce qu'ils veulent faire passer».*

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo (PCT), pense qu'il faut plutôt prendre acte de l'interpellation de Philippe Mvouo. *«Le constat que vous avez fait est vrai. Il concerne toute la classe politique. Ces pratiques sont mauvaises»,* a-t-il admis.

Cyr Armel YABBAT-NGO & Lucia Esther EGNOUKA (Stagiaire)

POINTE-NOIRE

Jean-François Kando a dressé un bilan en demi-teinte de ses deux ans de gestion de la ville

Maire de la ville de Pointe-Noire depuis août 2017, Jean-François Kando a fait l'inventaire de son action, au cours d'un déjeuner de presse organisé le samedi 24 août 2019. Un bilan à mi-parcours où le volontarisme de son équipe s'est heurté à la faible marge de manœuvre financière.

Il est censé faire ses valises en 2022 ou remettre son mandat en jeu. A trois ans de cette échéance, Jean-François Kando, affectueusement appelé JFK par ses concitoyens, a évalué l'action de son équipe. Mi-figue mi-raisin dirait-on. L'homme en a convenu : dans un contexte de recul drastique des moyens d'action, sa tâche n'a guère été une sinécure. Avec, en plus, un héritage un peu miné.

Sur le plan administratif, le successeur de Roland Bouity Viaudo s'est félicité du retour progressif de l'ordre dans l'institution affectée par le laxisme. *«Pour l'exemple, nous avions licencié deux collaborateurs»,* a rappelé l'édile. Il s'est délesté des travailleurs qui percevaient leur salaire sans être présents à leur poste.

Mais sa relative fierté, c'est d'abord l'ébauche de l'apurement de la dette auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale(CNSS). Soit 800 millions de FCFA sur la bagatelle de 3 milliards 500 millions de FCFA. Et ensuite la relance de la machine des avancements. Ombre au tableau: le non-paiement des congés d'expectative.

Concernant la construction et réfection des voies de circulation, le premier magistrat de la ville, qui souscrit au constat d'un réseau amplement vétuste, a livré sa méthode : la reconstruction entière des principales routes à la place d'un replâtrage de l'ensemble du tissu. *«De cette manière, on aura des routes qui peuvent durer 15 à 20 ans»*, a-t-il fait remarquer.

Ainsi, les avenues Alphonse Pemosso, Louis Portela, de la liberté, Costaude Zacharie portent visiblement l'empreinte de cette vision, qui s'étend sur des ronds-points relookés. A la satisfaction des Ponténègrins qui profitent d'ailleurs des jardins aménagés sur ces ronds-points.

Autre réussite: la redynamisation de la coopération décentralisée. Outre Le Havre en France, le rayon des jumelages a été enrichi par ceux avec les villes de Dalian en Chine et de Walvis Bay en Namibie. *«Nous avons envoyé des jeunes aller étudier l'agriculture en Chine»,* s'est flatté le maire.

Jean-François Kando

Loin de la ville rêvée

Ces résultats, le conseil municipal de Pointe-Noire les a engrangés dans un contexte financier délicat. Ses recettes ont en effet fondu. Le seuil des 14 milliards de FCFA réalisés en 2010 n'est plus atteint depuis 2017 où la décrue ne permet d'attirer que 12 milliards de FCFA dans l'escarcelle. Une performance qui n'est plus dopée par les subventions de l'Etat. *«Nous ne sommes pas heureux, car nous sommes loin de la ville dont nous rêvons»,* a soupiré JFK.

N'empêche, le locataire de l'Hôtel de ville ne veut pas démordre de ses rêves. Dans la séquence qui s'ouvre, il entend réhabiliter l'éclairage public et les feux tricolores, construire une deuxième morgue et *«verdir»* la ville. En pariant sans doute que la mauvaise météo financière ne puisse pas dérouter le navire dont il tient la barre.

Cependant, si l'action de JFK, notamment la reconstruction de certaines routes et surtout des canalisations est très bien appréciée, il n'en demeure pas moins que les citoyens attendent de lui plutôt des actions d'envergure dans les quartiers périphériques d'accès difficile. Par exemple, du fait du mauvais état de la route pendant la longue saison des pluies, il n'y a pratiquement plus de bus ni taxis reliant le terminus de Patra (Mpaka) au quartier Nanga, empêchant ainsi les habitants de ce quartier d'aller vaquer à leurs occupations au centre-ville. Le tableau est quasiment similaire au quartier Mongo Mpoukou. De même, on ne peut comprendre qu'en plein 21ème siècle, les habitants de Ngoyo-la-Plaine utilisent la pirogue pour relier Nanga ou le terminus de Patra (Mpaka). On compte environ quatre points de traversée à la pirogue. Il n'y a pas de pont… alors que la rivière n'est large que d'à peine 10 mètres!

Interrogé sur l'action de JFK à la tête de la municipalité, un citoyen de la ville relève un cas d'urgence. *«Plus d'une fois déjà, le seul pont de la rivière sur la route de la frontière près d'Agricongo est inondé à la suite d'une pluie diluvienne. Pendant de longues heures aucun véhicule ne pouvait passer jusqu'à la décrue. Si on n'y prend garde, un jour il sera emporté ou endommagé par les eaux. Je vous laisse imaginer les conséquences du fait qu'il serait alors difficile de se rendre au terminal pétrolier de Djéno, à la centrale électrique à gaz de Cote-Matêve ou encore accéder au trafic transfrontalier d'avec le Cabinda. Je crois que JFK a intérêt à construire rapidement un deuxième pont sur cette petite rivière. Il y a urgence !" Ce qui en plus, fluidifierait la circulation à Tchimbamba»*, ajoute ce ponténègrin.

C.M & JBM

ENSEIGNEMENT

70 établissements sur 110 ont reçu leur agrément

La commission d'agrément du sous-secteur de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante a tenu jeudi 29 août dernier à Brazzaville, sa septième session ordinaire, pour statuer sur 110 dossiers d'agrément aux établissements privés. C'est le ministre de l'Enseignement technique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui a patronné la cérémonie en présence des membres de la cette commission et des promoteurs et gestionnaires des établissements privés. Ainsi, sur 110 dossiers, 70 ont reçu un avis favorable et 40, un avis défavorable, soit un pourcentage favorable de 63,63%.

Le rapport des travaux du secrétariat technique a suscité des débats francs, contradictoires et fructueux. A l'issue de l'examen des 110 dossiers, la commission a donné les avis ci-après: au niveau de l'enseignement technique, sur 63 dossiers, 31 ont reçu un avis favorable et 32 un avis défavorable, soit un pourcentage de 49,20%. Au niveau de l'enseignement professionnel, sur 19 dossiers, 15 ont reçu un favorable et 4 un avis défavorable, soit un pourcentage de 78,94%. Au niveau de la

(Suite en page 5)

VIE POLITIQUE NATONALE

Quand l'opposition aboie, le PCT tousse !

Les deux dernières semaines ont été très bouillonnantes au sein des différentes officines politiques de l'opposition qui ont multiplié les conférences de presse pour réagir, non seulement au discours du chef de l'Etat du 14 août 2019, mais également pour critiquer, chacune selon son angle d'attaque, la gestion du pays. La COPAR de Chris Walembaud; la Fédération de l'opposition congolaise de Claudine Munari; l'opposition politique de Pascal Tsaty-Mabiala et l'UPRN de Mathias Dzon. Face à la presse, elles ont tiré à boulets rouges sur le pouvoir, pendant que le PCT se livre à un spectacle de simples contorsions.

Les cadres du PCT

Le premier secrétaire national de l'UPRN, Mathias Dzon, a regretté le fait que le chef de l'Etat n'ait pas annoncé des mesures concrètes, immédiates et fortes de sortie de la crise financière, économique, sociale, politique, électorale et sécuritaire *«gravissîme qui plombe le pays»*.

«Il a décliné un discours totalement déconnecté des vrais problèmes du pays et des préoccupations quotidiennes des Congolais en général, des couches moyennes et des couches populaires en particulier. Il n'a rien, mais alors absolument rien dit de concret et de palpable sur les défis majeurs auxquels le Congo est confronté aujourd'hui. Le chef de l'Etat s'est réfugié, comme à son habitude, dans l'incantation et les vœux pieux à travers la reprise de slogans mille fois ressassés, pour donner de faux espoirs aux Congolais, slogans jamais traduits en actes concrets», a-t-il dénoncé.

Mathias Dzon a évoqué l'accord conclu avec le FMI qui, selon lui, *«ne permettra aux autorités congolaises, ni de rétablir la viabilité des finances publiques et de la dette insoutenable, ni reconstituer les réserves internationales de change, ni de résoudre la crise des devises, ni de payer régulièrement les charges courantes de l'Etat. Tout comme la refondation de la gouvernance, notamment la lutte contre la corruption, de transparence financière, d'audits de la SNPC et des Grands travaux»*.

Le chef de file de l'opposition politique, Pascal Tsaty-Mabiala, a, au cours de sa conférence de presse, marqué une interrogation: où va le Congo?. Il a fait une lecture très critique de la situation économique, politique et sociale du pays, tout en rendant le Président de la République comptable de la gestion actuelle du Congo.

Il a décrié l'impuissance de l'Etat. En observant ce qui se passe autour de nous, a-t-il relevé, *«nous constatons que les malfrats de tous genres n'ont plus rien à craindre de la démission notoire du Président de la République face à ses devoirs. La lutte contre les antivaleurs laisse perplexes tous ceux qui croyaient en sa parole, estimant qu'elle était l'oracle»*.

Pascal Tsaty-Mabiala a également abordé la question de la diversification de l'économie, ainsi que le programme conclu avec le FMI. Il a demandé au Gouvernement plus de rigueur et de réalisme pour appliquer les 48 mesures d'accompagnement recommandées par cette institution financière.

L'opposition politique a réitéré sa demande de mise en œuvre des conditions d'une élection présidentielle non conflictuelle en 2021.

L'opposition congolaise (Ph. d'arch.)

De son côté, Claudine Munari a renouvelé son appel à l'unité de la nation et se dit prête à conjuguer ses efforts avec tous ceux qui veulent reconstruire le pays.

La présidente de la FOC a opposé au discours du président de la République *«la vérité sur la situation économique du pays, ensuite celle sur les institutions et la crise politique»*.

Elle a refusé de croire que la seule appartenance ethnique puisse rendre sourd et aveugle, *«au point de taire le minimum de sensibilité patriotique qui doit habiter chaque être humain»*, tout en affirmant que la seule solution miracle aujourd'hui pour sortir le Congo de la crise, c'est le dialogue inclusif.

Claudine Munari a parlé haut et fort: il faut libérer le général Mokoko et M. Okombi-Salissa. Sa parole semble avoir eu un écho à l'extérieur, puisque le Président de la République s'est entendu exprimer la même exigence dans sa rencontre mardi à Paris, avec le Président Emmanuel Macron.

Elle a aussi vivement critiqué l'accord conclu avec le FMI. *«Toutes nos crises ne font que nous signaler la présence d'un mal, c'est contre ce mal qu'il faut lutter. Cette lutte n'est pas celle d'un Congolais contre un autre, elle n'est pas celle d'une tribu contre une autre ou d'un parti contre un autre, c'est la lutte des Congolais contre ce qui nous divise»*.

Toutes ces sorties médiatiques de l'opposition laissent croire que tout ne va pas dans le pays. Très critique à l'égard du pouvoir, ces différentes plateformes ne parviennent cependant pas à créer l'unité au sein de l'opposition congolaise, en proie à la sempiternelle querelle de leadership. D'où l'invite de Pascal Tsaty-Mabiala au dépassement pour regarder la question de la gouvernance électorale ensemble. *«Les différences d'approche ne sauraient constituer des obstacles à l'aboutissement du combat commun, celui de l'alternance démocratique. Que nos différences soient source d'enrichissement et d'efficacité et non d'affaiblissement de notre action combien attendue par le peuple congolais exaspéré et consterné par nos querelles»*, a-t-il indiqué.

Le coordonnateur par intérim de la Convention des partis républicains (COPAR), Christ Antoine Walembaud, a centré sa conférence de presse sur la signature de l'accord conclu avec le FMI. *«Comment le Gouvernement entend mettre en application les 48 mesures sans courir le risque de susciter des remous sociaux dans un contexte de crise sévère assise sur une population déjà très démunie à l'avance?»*.

Pour lui, certaines mesures de l'accord peuvent conduire le Gouvernement inévitablement à procéder à la déflation de la masse salariale.

Il s'est également interrogé: *«Comment on en est arrivé à une dette aussi abyssale, dans un temps relativement court, tandis que le pays avait atteint le point d'indice d'être admis au PPTE en 2010, avec une succession d'excédents budgétaires deux à trois années de suite? Il y a lieu de s'interroger sur la cause de cette chute de management. La réponse est vite trouvée: la mal-gouvernance de l'opportunité de relance offerte au pays. Peut-on croire aujourd'hui que les gestionnaires comptables de cette dérive soient qualifiés à conduire les engagements de relance économique actuelle? Lorsque l'on voit le Gouvernement actuel, quelle est l'image qu'il reflète auprès de la population dans la perspective d'une relance réelle de l'économie nationale? Quel type de Gouvernement pour quel type de premier ministre?»*.

Christ Antoine Walembaud est aussi revenu sur le processus de pacification du Pool, tout en s'interrogeant sur le niveau d'application de l'accord signé le 23 décembre 2017, entre le Gouvernement et le pasteur Ntumi.

A l'opposé, le PCT en proie lui-même à des querelles, se livre à un spectacle pour le moins ubuesque de ses cadres qui passent le plus clair de leur temps à se taper dessus, au lieu de faire faire face à l'adversité agressive de l'opposition qui a gagné la scène politique. Le parti au pouvoir et ses alliés semblent baigner encore dans le mutisme. Comme pour dire: laissons d'abord régler nos problèmes internes, y compris au sein de la FMC, son mouvement juvénile.

Cyr Armel YABBAT-NGO

70 établissements sur 110...

(Suite de la page 4)

formation qualifiante, sur 28 dossiers, 24 ont reçu un avis favorable et 4 un avis défavorable, soit un pourcentage de 85,71%.

A l'ouverture des travaux, le directeur général de l'Administration scolaire, Jacques Elongo, a rappelé aux membres de la commission d'agrément le mot d'ordre du ministre de l'Enseignement technique lors de la précédente session consultative: rigueur, objectivité et responsabilité d'une part et amélioration des rendements scolaires d'autre part. *«D'où la fixation par le ministère du seuil de 50% de réussite aux examens d'Etat comme l'un des critères fondamentaux pour tout établissement candidat à un agrément ou voulant le conserver»*, a-t-il indiqué.

De son côté, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eude a souligné que face à un monde de plus en plus exigeant en matière de qualité et de compétence, les structures privées d'enseignement de *«notre sous-secteur devraient réunir les conditions pour répondre aux besoins pressants du marché de l'emploi à la dimension de la mondialisation»*, a-t-il souligné.

Il a invité les membres de la commission d'agrément à la rigueur, à l'objectivité, à la confidentialité et à la responsabilité dans l'examen des différents dossiers pour un éveil vers l'amélioration des conditions d'apprentissage afin de toujours viser l'excellence. *«Dans le cadre des accords avec le FMI, un nouveau système d'accréditation et de certification devra être pris en compte pour évaluer la capacité d'adaptation des établissements privés»*, a-t-il indiqué.

Le ministre Fylla ouvrant les travaux

Assistance

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

La concession de l'abbé Fulbert Youlou en déliquescence

Certaines parties du mur de clôture de la concession du premier Président de la République du Congo, Abbé Fulbert Youlou et servant de mausolée s'écroulent déjà par manque d'entretien. L'enceinte est envahi d'herbes. Le corps de l'abbé Fulbert Youlou repose en paix dans sa concession en décrépitude à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville. De nombreux observateurs déplorent les conditions d'abandon dans lesquelles se trouve le domicile du Président des trois premières années de l'indépendance.

Agriculture : inquiétude sur l'usage des pesticides dangereux

L'usage des pesticides dangereux par certains producteurs agricoles est une menace sur la santé, disent de nombreux consommateurs. L'étude réalisée par le Gouvernement avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) il y a plus d'une année, a révélé que les producteurs locaux n'hésitent plus à recourir de façon excessive aux pesticides dans le but de protéger leurs récoltes des prédateurs. Cette nouvelle pratique inquiète. Pourtant en juillet 2018, les autorités et la FAO avaient convenu de lancer un projet de développement agricole pour la période 2018-2019. Ce projet comprend, entre autres, l'identification des pesticides extrêmement dangereux à éviter, ainsi que la promotion des solutions alternatives.

Le président Sassou-Nguesso à Paris à bord d'un «luxueux avion de ligne privé»

Selon le journal français Le Figaro daté du 3 septembre 2019, le président de la République du Congo Denis Sassou-Nguesso a effectué le voyage de Paris à bord d'un *« luxueux Boeing 787 Dreamliner privé »* de 40 places. Ce journal l'a appris de sources concordantes citées par l'Agence française de presse (AFP). *«Cet appareil, mis en service en 2016, est l'un des plus luxueux disponible sur le marché»*, poursuit le journal. *«Son heure de vol serait facturée environ 70.000 dollars (63.800 euros. (…) Cela placerait le coût d'un aller-simple Brazzaville-Paris à quelque 500.000 dollars, soit 456.000 euros)»*, écrit l'auteur de l'article. Mais ces chiffres couramment évoqués par la presse n'ont pu être confirmés de source indépendante par l'AFP, avoue le journal. Sollicitées par l'AFP, les autorités congolaises n'auraient pas souhaité réagir à ces affirmations.

L'explosion d'un poste transformateur à Talangaï provoque le sauve-qui-peut

Dimanche 1er septembre dernier, au quartier 68 ''Jamaïque'' à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, l'unique poste transformateur de la société Energie électrique du Congo (E2C) a pris feu, projetant des éclats suivis de flammes ponctuées de détonations. L'incendie a provoqué une débandade, mais les gens ont vite compris qu'il s'agissait d'un incendie et chacun y a mis du sien pour l'éteindre avec les moyens du bord. Les branchements pirates qui provoquent surcharge et surtension dans ce quartier, seraient à l'origine du sinistre. Du fait de son enclavement, les sapeurs-pompiers n'ont pu y accéder. Le poste transformateur est tout simplement hors d'usage.

Destruction de vivres avariés à Lifoula

Saisis quelques jours plus tôt par les services de répressions des fraudes, 200 cartons de poulet impropre à la consommation ont été incinérés lundi 2 septembre 2019, à Lifoula, sur la route nationale n°2, à environ 18 km au nord de Brazzaville. Cette opération s'est réalisée sous une haute surveillance, en présence des responsables de services habilités. Ils n'ont quitté les lieux qu'après que tout a été consumé. Mais qu'a-t-on fait des commerçants véreux qui sont prêts à tout, même à mettre en danger la vie des consommateurs ?

Une décharge d'ordures prospère au marché PK Mfilou-Ngamaba

Vendeurs, vendeuses et autres usagers du marché PK Mfilou exercent dans un environnement pas digne. Les alentours de leur marché sont jonchés d'immondices qui dégagent des odeurs insupportables. Vendeurs et agents de salubrité se rejettent la faute… en se pinçant le nez.

Infidélité source d'avortement

Le mardi 5 août 2019, une mère de famille de cinq enfants à trouver la mort suite à un avortement risqué et clandestin. Elle était enceinte de cinq mois. C'est au CHU de Brazzaville où elle a été conduite en urgence, que les médecins ont découvert qu'elle s'était faite avorter quelques jours plus tôt par un véritable boucher officiant à Ouenzé dans le 5e arrondissement de Brazzaville. Le mari effondré a découvert en même temps l'inconduite de l'épouse, et la complicité de la fille !

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

Campagne fructueuse de récolte du haricot à Boko-Songho et Loudima

A la mi-août, la FAO a envoyé une équipe vers les localités de Boko-Songho et de Loudima. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, y avait procédé à la distribution de semences de haricot. Mi-août, l'équipe est allée sur le terrain pour s'enquérir des résultats. Cette opération de suivi de terrain a permis de faire le point de son opération PAPH, Projet d'appui aux petits producteurs de haricot. Sur deux saisons culturales, il a intéressé 20 groupements de producteurs bénéficiaires dont certains témoignent de leur satisfaction. Au bout de 36 mois de la mise en œuvre du projet, l'ensemble des 20 groupements a pu produire plus de 1540 tonnes de haricots, dont 95 tonnes achetées par le PAM dans le cadre du renforcement des cantines scolaires.

Une plantation de haricot

Les petits producteurs ont dit à la fois leur satisfaction et les défis qui les attendent. Un des premiers défis est celui de vaincre le conflit homme-faune impliquant les sangliers, dans le district de Boko-Songho. Ils relèvent aussi l'état déplorable des routes pour l'acheminement des récoltes et le déplacement des personnes; le renforcement des capacités pour un meilleur usage des décortiqueuses afin de réduire la pénibilité du travail; et le renforcement des capacités en gestion des entrepôts pour le stockage des récoltes.

Le partenariat noué à travers ce projet entre le Gouvernement congolais et les Agences du Système des Nations Unies (FAO, FIDA et PAM) avec l'appui de l'Union Européenne qui l'a financé à hauteur de 95%, a permis d'accompagner 200 petits producteurs de haricot ayant reçu 10 tonnes de semences certifiées en vue de produire 1600 tonnes en 36 mois.

Outre une subvention pour l'appui aux opérations culturales, la FAO a également organisé des formations sur les itinéraires techniques, et rotations des cultures à travers la promotion de l'approche Champ Ecole des Producteurs (CEP).

Quelques témoignages des bénéficiaires:

Macaire Kondi-Tikou du groupement «Terre Promise»: «Boko-Songho est un grand bassin de production, mais la culture du haricot était entretemps abandonnée. C'est le PAPPH qui nous a réveillés. Grâce à ce projet, nous avons reçu des semences, des outils aratoires, les décortiqueuses et bénéficié des formations de la part de la FAO, ce qui nous a permis de relancer la culture du haricot dans la contrée».

De son côté, Prisca Goma du Groupement «Base Vie» affirme: «Le PAPPH m'a permis d'acheter deux terrains à Nkayi, 4ème ville du pays. Avant, je produisais juste pour l'autoconsommation. Le projet m'a donné la force et les capacités d'augmenter la superficie culturale et d'être compétitive sur le marché local. Maintenant, je suis obligée de recruter de la main d'œuvre d'autant plus qu'ici à Loudima deux saisons culturales se chevauchent (la récolte du mukuna et le planting du mudikula). Je profite de cette occasion pour dire personnellement merci à la FAO et à l'Union Européenne pour la subvention d'appui aux opérations culturales Actuellement, j'ai environ six travailleurs dans mes plantations que je paie grâce aux fonds virés dans mon compte de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit (CMEC) de Loudima».

Elisabeth Koula du groupement «Yengue Madiadia», emploie son époux, Arden Souris, et sa coépouse dans son exploitation. A l'issue de la vente du haricot, la famille s'est procuré un abonnement télévision et un panneau solaire, fait exceptionnel dans leur village qui passe pour une bonne partie les soirées chez eux pour suivre la télé.

Quant à Maman Berth Pembe du groupement «Litono du village Mikassou», elle supporte les études de ses deux enfants à l'étranger (une fille au Canada et un garçon en France), grâce au revenu de ses ventes de haricot en leur envoyant mensuellement environs trois cent mille francs CFA.

La création d'autres unités de production: le Groupement «Terre Promise» de Mankala dispose désormais d'une unité de production de jus de canne à sucre acquise à l'issue de la vente de leur haricot. Il dispose également d'un véhicule pour le transport des marchandises

Pour faciliter les transactions financières, la FAO a signé un accord de partenariat avec la CMEC (Caisse mutuelle d'épargne et de crédit) de Nkayi qui a ouvert des antennes locales à Loudima et à Boko-Songho permettant à chaque membre de groupement d'avoir un compte en vue de bénéficier de tous les avantages y relatifs.

Gypsia APENDY

EMPLOI PUBLIC

Offrir aux usagers un service public aux meilleurs standards de qualité

Rattachée depuis le dernier remaniement gouvernemental au ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, la Direction générale du travail, sous la houlette de son premier responsable Joseph Akondzo Nguiambo, a tenu mardi 3 septembre dernier, une réunion avec les cadres et agents de Brazzaville et du Pool, relevant de sa tutelle pour débattre de la vision qui, règlementera la corporation. Le tout, afin d'offrir aux usagers un service public aux meilleurs standards de qualité, ouvert à l'innovation et aux transformations technologiques.

Joseph Akondzo Nguiambo

Pour le Directeur général du travail, cette rencontre marque le début d'une longue série d'opportunités que les cadres et agents, ainsi que les dirigeants de la Direction générale du travail, et des directions départementales du travail devront désormais se donner, en vue de créer des synergies d'efficacité, d'efficience et de qualité de service public. Ainsi, pour arrimer tous les services du travail à cette nouvelle donne, après Brazzaville, les responsables poursuivront leurs échanges avec les cadres et agents de Pointe-Noire et du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. La délégation de la Direction générale du travail s'emploiera au même exercice, respectivement dans les départements des Plateaux, de la Cuvette-Ouest, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala.

Echanger et recueillir les contributions multiples venant des agents pour concorder et harmoniser les manières de faire, tel est le but visé. C'est «à cet exercice qui va nous aider à nous doter tous d'un socle de conviction que j'ai voulu vous inviter, dans le seul but de tendre vers une bonne administration du travail», a indiqué Joseph Akondzo Nguiambo, dans son mot liminaire. Avant de préciser que l'administration du travail «ne devrait pas constituer un luxe, mais plutôt une condition essentielle du développement».

Les cadres et agents de l'administration du travail

Puisqu'aussi bien, c'est à la bonne administration du travail que les autorités congolaises aspirent et attachent du prix pour une meilleure diversification de l'économie du pays, selon lui.

Le document de travail relevant de cette administration publique présenté à cet effet par le directeur général, comporte la vision, les missions et le plan stratégique. Il y est inscrit une analyse de l'environnement qui prend en compte les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces ainsi que les défis auxquels la Direction générale du travail doit faire face. A cela, il faut ajouter le plan opérationnel 2019-2020.

Si l'idéal de cet organe étatique est d'offrir aux usagers un service public aux meilleurs standards de qualité, sa mission est de servir dans les règles de l'art et le respect de l'éthique et de la déontologie, d'organe technique en matière de travail. Pour réussir, la DGT prône: un leadership nouveau, un service aux usagers estampillé «expérience client», une expertise et des compétences éprouvées, le respect des règles déontologiques.

Pour la période 2019-2022, trois thèmes et neuf objectifs stratégiques seront déployés, pour piloter les services du travail en République du Congo. Entre autres: transformer la gouvernance de la DGT (introduire la planification stratégique au cœur du management du travail, renforcer les processus clefs en matière du travail, développer l'efficacité professionnelle de la DGT); recréer l'offre de service public (développer une nouvelle offre de service public pour la DGT, promouvoir un rôle pro actif pour l'inspection du travail, développer une démarche d'accompagnement pour les entreprises et les travailleurs); développer le capital humain (apprendre tout au long de la carrière, bâtir une culture de leadership capable de soutenir la nouvelle vision de la DGT, construire une démarche de gestion prévisionnelle des ressources).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

SALUBRITE

Les consommateurs exposés à la typhoïde

Les aliments exposés dans les différents marchés de Brazzaville à même le sol tuent à petit feu les consommateurs. Les vendeurs quittent leurs tables habituelles dans les marchés pour se réfugier à l'abri, à l'extérieur d'un parasol d'où ils exposent des denrées signalées, avec un bout de carton.

Les denrées alimentaires exposées à même le sol

Parcourant les marchés Total, Lycée Nkombo, Soprogi et Massengo, on trouve les aliments exposés à même le sol. Ils reçoivent de la poussière venant des marchands, des odeurs des caniveaux avec une présence solide de nuées de mouches. Avec cette façon de faire, la population est exposée à plusieurs maladies telles que la typhoïde.

Occupant les abords de la chaussée, des vendeurs des marchés précités expliquent: «Dans le marché, il y a peu d'acheteurs. C'est pourquoi, nous occupons les rues. Il y a insuffisance d'étals dans le marché; nous sommes obligés d'étaler ces aliments à même le sol».

Au marché Soprogi, les vendeurs désespérés affirment: «Nous n'avons pas encore un marché construit, d'où l'obligation de vendre à même le sol. Si nous refusons de vendre dans ces conditions, qui subviendra aux besoins de nos enfants?»

En dehors des conditions de vente des aliments, les vendeurs utilisent aussi du papier journal, des feuilles imbibées d'encre pour emballer les aliments. Ces écrits encore constituent un autre danger pour la population.

Dans tous les marchés, on trouve la présence abusive des enfants âgés de sept ans qui vendent de l'eau glacée, des oranges, des mangues et bien d'autres choses. «Nous vivons avec nos belles mères, si nous ne vendons pas, nous ne mangerons pas», expliquent-ils.

«Nous sommes des orphelins, nous vivons avec nos grand-pères. N'ayant plus de force d'aller chercher du travail, ils nous envoient faire de petits commerces. Les parents sont pauvres et quand ils partent chercher de quoi nous nourrir, ils nous envoient accomplir la même tâche pour que les revenus s'additionnent», soutiennent-ils.

Dans les marchés Total, Lycée Nkombo, Soprogi et Massengo, les prix des aliments sont très abordables par rapport à l'attente des clients. Mais les vendeurs n'en restent pas moins mécontents «Nous sommes fatigués de marchander les aliments, car il y a peu d'acheteurs. Et souvent, à la fin du mois, nous vendons difficilement. Les conditions de vente dans les marchés ne sont pas appropriées. Nous demandons à l'Etat de construire des grands marchés, d'améliorer les conditions de vente et surtout de placer les Averdas (poubelles, NDLR) pour veiller au nettoyage des lieux», ont-ils confié

Mondésire Pharnele IKANDO (Stagiaire)

Qui me répondra?

On est face à la raréfaction des pièces de monnaies et de billets de banque en piteux état. La population ne sait plus quoi faire. Au fait, quel est le rôle de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

MOZAMBIQUE

Un accord de paix avant l'arrivée du Pape

Pays ayant accueilli le Pape François à l'occasion de sa tournée en Afrique où il visite également Madagascar et l'île Maurice, le Mozambique bénéficie de l'appui de la Russie. Les deux pays ont renforcé leur coopération en signant plusieurs accords économiques, notamment dans le domaine de l'exploration des champs gazéifères mozambicains. Un accord qui survient alors que le président mozambicain Filipe Nyusi s'apprête à briguer un second mandat le 15 octobre prochain. Jeudi dernier, un accord de paix a été signé dans le pays.

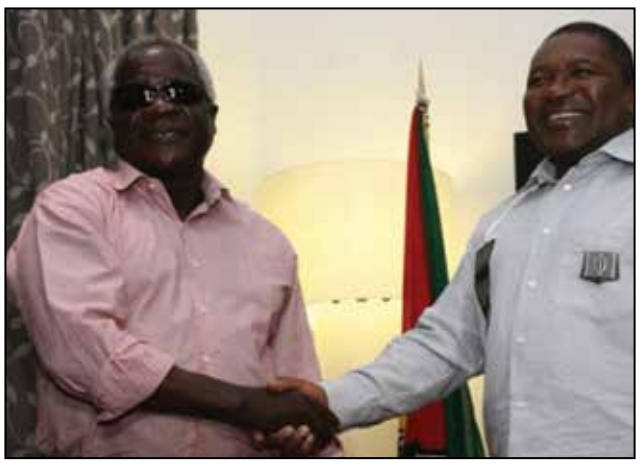

Poignée de mains entre le président Filipe Nyusi et le chef de l'opposition Afonso Dhlakama

Hormis l'accord avec son partenaire russe, le Mozambique a été mis sur les devants de la scène ces jours-ci à travers l'accord de paix jugé historique signé entre le gouvernement et la RENAMO, parti d'opposition autrefois mouvement rebelle. Cet accord signé jeudi 1er août dernier entre le président Filipe Nyusi et le chef de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Ossufo Momade, met fin à un long processus de négociations initié par le leader de ce mouvement, Alfonso Dhlakama, décédé en mai 2018.

La cérémonie s'est déroulée dans le Parc national de Gorongosa, situé dans la vallée du Grand Rift, dans le centre du Mozambique où la RENAMO a établi son fief. «Nous voulons assurer à notre peuple et au monde que nous ne sommes plus dans l'état d'esprit d'utiliser la violence pour résoudre nos différends», a expliqué Ossufo Momade, le chef de la RENAMO. Tandis que le président Filipe Nyusi a pour sa part déclaré que *«cet accord ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de notre pays dans laquelle aucun Mozambicain ne devrait utiliser des armes pour résoudre les conflits»*. Il a rendu hommage à Alfonso Dhlakama, pour sa *«confiance»* envers le gouvernement du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), d'obédience communiste. Les deux parties ont été en guerre pendant 27 ans.

La guerre civile a fait un million de morts, avant de prendre fin en 1992. La RENAMO s'est ensuite transformée en parti politique après un accord de paix signé à Rome, en Italie, qui a ouvert la voie à des élections multipartites en 1994.

En dépit du multipartisme, la RENAMO qui est aujourd'hui le principal parti d'opposition du pays, n'a gagné aucune élection. En octobre 2013, elle a déclaré la fin de l'accord de paix, après un raid de l'armée contre son camp à Sathundjira, dans le centre du pays. Les hostilités ont repris entre les forces gouvernementales et les combattants de ce mouvement, de 2013 à 2016. Un cessez-le-feu avait été déclaré la même année, suivi de négociations de paix qui s'étaient poursuivies après la mort de Dhlakama.

Malgré la fin de la guerre civile et sa transformation en parti politique, la RENAMO a conservé un bras armé. Mardi, l'ex-rébellion a entamé son désarmement. L'accord de jeudi a été signé alors que le régime du président Nyusi combat aussi une insurrection djihadiste dans le Nord du pays qui a fait plus de 250 morts depuis octobre 2017.

Aristide Ghislain NGOUMA

AFRIQUE DU SUD

Retour à un calme précaire, après des violences xénophobes

Depuis lundi 2 septembre dernier, une nouvelle vague de xénophobie a déferlé sur l'Afrique du Sud, la nation arc-en-ciel. Le pays est coutumier du fait. Les migrants africains sont pris pour cible comme pendant les crises de 2008 et 2015. Les villes de Johannesburg et de Pretoria se sont enflammées dans la nuit de dimanche à lundi. On compte au moins cinq morts, environ 200 arrestations et le saccage de centaines de magasins appartenant aux étrangers (pakistanais, nigérians, etc.).

Des Sud-africains déchaînés ont causé d'importants dégâts

La situation était incontrôlable lundi et le chaos régnait dans le Centre-ville de Johannesburg et d'autres grandes villes du pays. Les autorités refusent toujours de parler de xénophobie et préfèrent employer le terme de criminalité. Dans l'ensemble, les tensions se sont calmées depuis mardi, même si, de temps à autre, des sursauts de violence surgissent de manière imprévisible dans certains quartiers à Johannesburg.

Le président Cyril Ramaphosa a fini par sortir de son silence, en condamnant mercredi les attaques contre les diasporas africaines. Difficile de croire que cela peut suffire, tant la rue est en colère. Des dizaines de milliers de Sud-africains veulent en découdre avec les étrangers. Leur demande est claire : soit vous relocalisez les migrants ailleurs, soit nous nous en chargerons nous-mêmes.

Des représailles ont éclaté aussi dans d'autres pays africains. Notamment au Nigeria, où des supermarchés d'une grande chaîne sud-africaine ont été pillés, incident qui a fait au moins un mort, selon les médias locaux.

En Zambie, un rassemblement a eu lieu devant l'ambassade sud-africaine à Lusaka. La ville devait accueillir le match de football entre les deux pays samedi. Match officiellement annulé, en guise de représailles.

Mercredi 4 septembre s'est d'ailleurs ouvert le Forum économique mondial dans la ville du Cap, avec la présence de onze présidents de la région. Mais les attaques xénophobes des Sud-africains s'y sont invitées. Ainsi, le Nigeria a décidé de boycotter le Forum du Cap. Même mesure en RD Congo où le président Tshisekedi n'a pas fait le déplacement de l'Afrique du Sud. Le gouvernement nigérian avait en effet annoncé dès lundi vouloir prendre des *«mesures décisives»* contre l'Afrique du Sud, à cause des attaques et pillages de commerces, perpétrées principalement contre les étrangers.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

COOPERATION

Le Japon et l'Afrique en phase active de rapprochement

Le Japon tente de conserver un pied en Afrique. L'archipel a organisé la 7e édition d'une conférence rassemblant la plupart des pays du continent pour définir la manière dont les Japonais pouvaient aider les Africains.

La Tokyo international conference on African development (TICAD), la conférence japonaise dédiée au développement du continent africain, s'est tenue dans la ville côtière de Yokohama du 28 au 30 août 2019 sur le thème: *«Faire progresser le développement de l'Afrique à travers les hommes, la technologie et l'innovation.»*

Un entrepreneur japonais face aux partenaires d'Afrique participant du sommet

Organisée par le gouvernement japonais, les Nations unies, la Banque mondiale et l'Union africaine, la rencontre a rassemblé plus de 50 pays du continent africain: de nombreux chefs d'Etat mais aussi des personnalités du monde des affaires et des acteurs de la société civile.

Ce grand rendez-vous avait pour objectif de resserrer les liens entre le continent africain et l'archipel. Il s'agit notamment de contrer l'influence de la Chine en Afrique. L'an dernier, Pékin a promis 60 milliards de dollars de nouveaux financements et investissements lors du sommet Chine-Afrique.

Le Premier ministre japonais avait insisté, mercredi, sur l'urgence d'investir en Afrique, dont la croissance moyenne s'est élevée à 4,3% par an entre 2000 et 2017. Au terme de la rencontre, Shinzo Abe a souligné qu'*«en apportant une assistance à l'Afrique, il fallait tenir compte du fardeau de la dette du pays qui reçoit cette aide et faire en sorte que ce fardeau ne devienne pas excessif»*.

Dans une déclaration finale publiée plus tôt, les participants à ce sommet avaient souligné l'importance d'investissements «abordables» et *«de qualité»* et salué les efforts internationaux pour réduire les risques des investissements privés.

Cette nouvelle édition de la TICAD a mis l'accent sur les investissements du secteur privé plutôt que des financements publics au développement. Un accord préliminaire a par exemple été signé entre le gouvernement ivoirien et le géant automobile nippon Toyota pour implanter à terme une usine de montage de véhicules en Côte d'Ivoire.

Source: www.vaticannews.va

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARCELLES A VENDRE

- Quartier La Glacière proche du P.S.P. Prix à débattre.
- Quartier Mafouta proche de l'école primaire de Mafouta. Prix à débattre.

Tél: 06 627 93 78 / 05 586 25 83

EGLISE UNIVERSELLE

Troisième visite pastorale du Pape en Afrique

Pour la troisième fois, le Pape François vient en Afrique. Après une première venue en Afrique australe et centrale (Kenya, Ouganda et Centrafrique, en 2015), le Saint-Père vient cette fois pour conforter dans la foi les chrétiens de l'Océan Indien. C'est en effet au Mozambique, où il est arrivé mercredi 4 septembre pour une visite de trois jours, que le Souverain pontife a entamé cette visite. Les deux prochaines étapes sont Madagascar et l'Ile Maurice.

Le Pape François et le président mozambicain, Filipe Nyusi

Le Pape est porteur d'un message d'espérance, dont les maîtres-mots sont: paix, lutte contre la pauvreté, défense de l'environnement et justice sociale.
La visite du Saint-Père se tient alors qu'une quinzaine de nouveaux cardinaux viennent d'être créés, dont le nouveau cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Elle se tient aussi alors qu'un accord de paix vient de sceller une nouvelle entente entre l'ex-rébellion et le parti au pouvoir au Mozambique, le premier pays qui a accueilli le Pape. Le Saint-Père rentrera au Vatican mardi 10 septembre 2019.

DECES

Le cardinal Etchegaray a rejoint la maison du Père

Homme de terrain du Saint Pape Jean-Paul II, le cardinal Roger Etchegaray n'est plus. Il est décédé mercredi 4 septembre 2019 à l'âge de 96 ans dans la région des Pyrénées-Atlantiques en France, son pays natal. Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, a indiqué qu'il s'est endormi dans la paix et la sérénité, muni des derniers sacrements. Le cardinal Etchegaray était connu des chrétiens du Congo, pays où il était venu présider les festivités marquant le centenaire de l'Eglise catholique comme légat du Pape Jean-Paul II, en 1983. Il avait ordonné deux évêques.

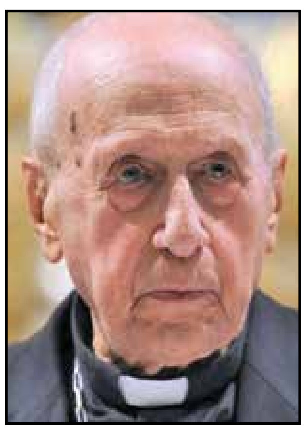

Cardinal Roger Etchegaray

Avant d'être appelé à la Curie romaine, au Vatican, le cardinal Etchegaray fut archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France. Il a ensuite été au service de plusieurs Papes par ses missions au sein de la Curie. Durant le concile Vatican II (1962-1965), auquel il participe en tant qu'expert, il rencontre une personnalité qui a considérablement transformé sa vie: Mgr Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, en Pologne, futur Pape Jean-Paul II. C'est lui qui le crée cardinal en 1979, l'appelant cinq ans plus tard à ses côtés à Rome pour prendre la tête des Conseils pontificaux Justice et Paix et Cor Unum, deux dicastères au sein desquels son empreinte a été remarquable.
Bien que n'ayant pas fait l'Académie pontificale (l'école des nonces apostoliques), le cardinal Etchegaray devient l'ambassadeur de cœur de Jean-Paul II auprès des populations en proie à des conflits. Notamment: la guerre des Balkans, les guérillas en Amérique centrale, la chute du bloc communiste (Mur de Berlin) en 1989, le génocide au Rwanda de 1994. Son talent de diplomate et son savoir-faire dans le dialogue avec Fidel Castro lui permettent de préparer la visite de Jean-Paul II à Cuba, le 21 janvier 1998. Cinq ans après, en février 2003, il rencontre l'ancien président irakien Saddam Hussein auprès de qui il était porteur du message de paix du Pape pour éviter les bombardements sur Bagdad.
Homme de dialogue, le cardinal Etchegaray devient à partir de 1986 un pilier fondateur des rencontres d'Assise, ville natale de Saint François, chères au Pape Jean-Paul II. Ce dernier lui confie également la mission de préparer le Jubilé de l'an 2000 auquel participèrent environ 200 jeunes du Congo dans le cadre des Journées mondiales de la jeunesse de cette Année sainte. L'une de ses dernières missions extérieures lui est confiée par le Pape Benoît XVI qui l'envoie au Liban en 2006, dans le contexte du conflit entre Israël et le Hezbollah. La paix en Terre Sainte lui tient particulièrement à cœur. Sa dernière intervention publique date d'il y a cinq ans en 2014, lors du consistoire dédié par le Pape François aux chrétiens d'Orient dans la foulée du synode sur la Famille. Dans un appel vibrant, le cardinal Etchegaray appelle l'Occident à ne pas oublier l'Orient.
Parmi les réactions suite à sa mort, celle du Pape François qui selon un communiqué du Saint-Siège, a appris, «avec douleur» la mort du cardinal. Lors de la messe qu'il a célébrée ce jeudi matin à la Nonciature de Maputo au Mozambique, où il a effectué son 31e voyage apostolique, le Saint-Père s'est remémoré le souvenir d'un «homme de dialogue et de paix».
Absent au conclave des cardinaux de 2013 parce qu'ayant déjà plus de 90 ans, le cardinal Roger Etchegaray avait une grande affection pour le Pape François et partageait pleinement son souci des périphéries et sa défense inlassable de la paix. Le Congo pleure ce serviteur de Dieu zélé et rompu à la tâche qui en 1983 a ordonné les «évêques du centenaire»: NN.SS.: Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, au Stade Eboué, à Brazzaville.

Aristide Ghislain NGOUMA

DIOCÈSE DE KINKALA

Fête patronale et célébration des dix ans de vie sacerdotale des abbés Kintombo et Milongo

La paroisse cathédrale Sainte Monique de Kinkala a vécu deux grands événements, dimanche 25 août 2019, la fête patronale paroissiale anticipée et le dixième anniversaire d'ordination presbytérale des abbés Esdras Bouenikalamio, Jean Baptiste Kintombo et Thibault Milongo, prêtres du diocèse.

Les abbés Jean-Baptiste Kintombo et Thibault Milongo

Cette célébration eucharistique s'est déroulée à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Elle a été présidée par l'abbé Thibaud Milongo et concélébrée par les prêtres du diocèse de Kinkala, dont les abbés Bertin Foueti, vicaire général du diocèse et curé de la paroisse cathédrale Sainte Monique, Albert Nkoumbou, vicaire épiscopal chargé de la formation permanente des prêtres et des laïcs, Jean-Baptiste Kintombo, directeur diocésain des écoles catholiques de Kinkala, Simon Mahoungou, prêtre du diocèse de Kinkala, en mission pastorale en France. D'autres prêtres venus d'ailleurs ont pris part à cette célébration, entre autres l'abbé Christ Diela Nkodia, prêtre du diocèse de Pointe-Noire, le père Jonas Malanda, prêtre de la Congrégation des Fils de la Charité et vicaire à la paroisse Ndunzia Mpungu de Brazzaville. L'abbé Esdras s'étant excusé pour des raisons d'ordre pastoral.
Se basant sur les textes liturgiques du jour (Isaïe 66, 18-21; Ps 117; Hébreux 12, 5-7.11-13; Luc 13, 22-30), l'abbé Albert Nkoumbou, prédicateur, a invité tous les fidèles à rendre grâce à Dieu qui a suscité trois prêtres pour son Eglise, et pour les avoir accompagnés dans leur mission sacerdotale durant dix ans déjà. Après avoir encouragé ses jeunes confrères à la fidélité, à la persévérance et à l'humilité dans leur ministère, il a exhorté les fidèles au respect du sacré, qui passe par l'obéissance à la Parole de Dieu et à un souci réel de fonder des foyers chrétiens où la dignité du mariage, qui est la première vocation, est pleinement vécue. Il a invité les foyers chrétiens et les pasteurs à encourager les jeunes à suivre le Christ comme prêtres, religieux ou religieuses; car «la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux» (Matthieu 9, 37). «Comme dans l'Evangile, nous devons nous empresser, laïcs et pasteurs, pour entrer par la porte étroite, car nous ne savons ni le jour, ni l'heure où le maître de la maison fermera la porte. D'où la ponctualité dans la participation active et quotidienne à l'Eucharistie est de mise. Ainsi, nous sommes appelés, en toute urgence à un effort permanent de conversion», a-t-il insisté.
Cette messe animée par la chorale Sainte Monique et la Schola populaire, a connu la participation de plusieurs jeunes pèlerins venus des paroisses Ndunzia Mpungu et Saint Jean Apôtre de Brazzaville.
Avant la fin de la célébration, l'abbé Jean-Baptiste Kintombo, au nom de la promotion, a prononcé le mot de circonstance pour rendre grâce à Dieu pour leurs dix ans de fidélité dans le ministère sacerdotal, et présenter les remerciements à Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, aux aînés prêtres, aux parents et bienfaiteurs pour leur assistance multiforme, et à l'assemblée pour la participation à cette Eucharistie. Comptant sur la Divine Providence, il leur a donné rendez-vous pour 2029 à la même Place mariale pour les vingt ans de sacerdoce.
Après la messe, pour partager leur joie, les abbés à l'honneur, ont offert un repas aux fidèles, parents et invités.

Aubin BANZOUZI

ANNONCE

La chorale Elimo Santu de la paroisse Saint-Augustin de La Tsiémé célèbre le dimanche 8 septembre 2019, son Jubilé d'Or, 50 ans depuis sa création. La messe sera présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, à 9h. Prélude à cette messe jubilaire, la chorale présente ce vendredi 6 septembre 2019, un concert de chants au Palais des Congrès, à partir de 14h 00. Billet d'entrée 2.000 frs. Nous sommes tous conviés pour soutenir et encourager la chorale jubilaire à aller de l'avant. Qui bene cantat, bis orat. Qui chante bien, prie deux fois.

A bientôt!

DIOCÈSE DE NKAYI

Messe des prémices des abbés Daslin Ngoubili et Clotaire Mabondzo à Komono

Les abbés Daslin Ngoubili et Clotaire Mabondzo ont célébré, le dimanche 28 juillet 2019, leur messe des prémices en l'église Christ-Roi de Komono. Si pour l'abbé Daslin la paroisse Christ-Roi est une paroisse d'origine, elle est par contre pour l'abbé Clotaire la paroisse où il a accompli son stage diaconal.

Les abbés Daslin Ngoubili et Clotaire Mabondzo entourés des concélébrants et des servants d'autel

Entourés des aînés comme les abbés Norbert Likibi, curé de Komono, Rufin Mbani, curé de Bambama, Arnaud Ngamille, curé de Mbinda, Roméo Mvouli, vicaire à Komono, Privat Stivaine Jophane Mouanga, vicaire à Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde de Brazzaville, à compter du 1er septembre 2019, et de leur cadet l'abbé Ange Mananga, diacre du diocèse de Nkayi, les abbés Daslin et Clotaire ont célébré leur messe des prémices sur la terre du missionnaire Vromen, fondateur de la paroisse Christ-Roi, d'heureuse mémoire.

Plusieurs autorités civiles, politiques, administratives et militaires ont réhaussé par leur présence cet événement historique, à l'instar du vénérable Jean-Pierre Missie Saya, M. Kode, sous-préfet de Komono, du président Kissa Maba, de l'honorable Guy Oyandza, député de Komono.

Ordonnés prêtres le samedi 20 juillet 2019 à la Place mariale de la paroisse Notre Dame de Lourdes, par l'imposition des mains et la prière consécratoire faite par Mgr Daniel Mizonzo, les abbés Daslin et Clotaire ont foulé le sol de Komono le jeudi 25 juillet 2019.

Trois moments majeurs ont caractérisé cette messe des prémices: la bénédiction du cimetière catholique, les activités sportives et la messe proprement dite.

En ce qui concerne la messe, l'abbé Daslin a été le célébrant principal et l'abbé Clotaire a prononcé l'homélie où il a délivré «un message d'espérance à la chrétienté de Komono, tout en rappelant quelques repères fondamentaux pour une vie de foi fructueuse: prière quotidienne, rosaire, visite du sacrement…»

Dans son mot de circonstance, l'abbé Daslin a remercié le Seigneur pour la grâce du sacerdoce ministériel. Il a aussi remercié Mgr Daniel Mizonzo pour son soutien multiforme. Il a interpellé la jeunesse: «Jeunes de Komono l'avenir vous appartient et pour que cela soit possible, il faut que vous puissiez dynamiter les antivaleurs dans vos vies pour dynamiser la flamme humaine qui est en chacun de vous. N'ayez pas peur de Dieu et de la prière. Dieu ne va jamais étouffer votre jeunesse, car il est lui-même jeune. Il va plutôt la perfectionner, la rendre meilleure pour que votre vie soit heureuse.»

C'est finalement autour d'un repas communautaire que les festivités de Komono ont pris fin.

G.W.B.
(Sur les notes de l'abbé Daslin NGOUBILI)

GRÉGOIRE NURUMBI TIBÉLOLO, MEMBRE DE LA SCHOLA POPULAIRE DU CONGO

«Promouvoir la participation des chrétiens tékés au culte divin»

Grégoire Nurumbi Tibélolo, membre de la Schola populaire du Congo de la paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, nous parle de sa présence dans la Schola populaire, jusqu'à aujourd'hui.

*Grégoire Nurumbi Tibélolo, comment avez-vous connu le mouvement de la Schola populaire?

**C'est un fait banal qui m'a fait découvrir la schola. A l'époque, la paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort s'étendait jusqu'à la rive droite de la rivière La Léfini et la paroisse saint Augustin dépendait de Mouléké. Je passais très souvent par La Tsiémé en revenant faire la pêche au fleuve Congo. Je voyais un groupe de gens qui se réunissait et faisait des répétitions.

*Quelles sont les raisons qui ont motivé votre adhésion?

**Chaque fois que je passais par-là, j'entendais l'air de Mbangui Lwanga. Chaque fois, ce chant me revenait à l'esprit. Un jour, je me rendis à La Tsiémé, dans le but de les rencontrer, mais, malheureusement, c'est le chant ''Nkumbu ya na geni''. J'avais eu l'impression que ce chant s'adressait directement à moi. Alors, je pris place sur le dernier banc. M. Alexandre Missamou (paix à son âme), maître de chants, remarque ma présence et me demande de passer devant. A la fin de la réunion, on me présente. Le groupe me reçoit avec des applaudissements. Et ce jour-là, le Comité directeur (actuellement comité diocésain) visita cette annexe de Saint Jean-Marie Vianney. Nous sommes là en 1969.

*Pouvez-vous encore vous souvenir de ceux de votre génération avec qui vous avez intégré le mouvement?

**Le jour où j'ai adhéré, j'étais seul. Bien sûr, après il y a eu d'autres adhésions. Mais, à cette époque, adhérer à la schola n'était pas bien côté par les jeunes, parce que la schola était considérée comme une affaire d'adultes. Pour revenir à votre question, je n'ai plus souvenance.

*Comment fonctionnait le mouvement Schola populaire à la période où vous l'avez intégré?

**La Schola était bien organisée. On avait deux jours de réunion dans la semaine: le mardi et le vendredi. A la première, on apprenait les principes et les textes fondamentaux, les prières usuelles, la vie des martyrs de l'Ouganda. La deuxième était consacrée à l'étude du chant religieux populaire et à la première préparation de la messe dominicale.

Pour assumer l'unicité au sein du mouvement Schola populaire, le comité directeur organisait des réunions élargies, des récollections, aux temps forts liturgiques, et encourageait les sorties inter paroissiales.

Au niveau de Mouléké, par exemple, une fois le mois, les différents bureaux se retrouvaient pour une harmonisation des voix. C'est le jour de mon adhésion que je rencontrais, pour la première fois, l'Abbé Barthélemy Batantu.

En 1970, je quitte La Tsiémé pour Mouléké, car Mgr Théophile Mbemba, archevêque de Brazzaville, en ce temps-là, demanda au père Gérard Paul de Soudan (Cssp) de rassembler les chrétiens de langue téké. Ainsi, le 10 octobre 1970, fut lancé le groupe et commença, pour moi, une intense activité de traduction et de composition de chants en langue téké, les cantiques Tswé li dza, Nura yéye et Ndzami ku yulu nsa alia yo sont mes toutes premières compositions.

Grégoire Nurumbi Tibélolo

Le 12 septembre 1973, lors de la célébration du 16e anniversaire de la fondation de la Schola populaire du Congo, au Centre catéchétique (actuel CIO) le groupe Itani (pont, en téké) est débaptisé Schola Itani.

Je vais donc rester dans ce groupe Schola populaire avec la mission de promouvoir la participation des chrétiens tékés au culte divin. Ainsi, tour à tour, je vais assurer la responsabilité de secrétaire et maître de chants. Je mettais en exergue mon talent de compositeur. Selon les orientations du comité diocésain, les groupes ayant plus de 100 membres devaient obligatoirement former un secteur paroissial. La Schola de Saint Jean Marie Vianney est en ce moment scindée en trois «Mbongui». La paroisse se voit dotée de quatre groupes Schola populaires, d'où la création, en 1983, du comité de secteur (paroissial). Je deviens le président. Ce n'était pas facile, pour moi, jeune que j'étais, d'assurer cette charge, surtout que certains responsables ne voyaient pas cela de bon œil. Mais, le fait que j'avais compris ce que me disait le père Soudan: «tout homme a contre lui ceux qui veulent le contraire ou rien du tout». Si bien qu'un jour, suite à la négligence des chants toute la schola fut suspendue, arbitrairement. Le comité diocésain fut saisi des faits et a approuvé cette décision, mais nous fument sauvés de justesse, à cause de notre réplique. Cette réaction fut de moi le secrétaire diocésain des Scholas populaires de Brazzaville, en avril 1984.

Secrétaire national adjoint, le 12 septembre 1986, lors de la commémoration du centenaire des Martyrs de l'Ouganda, puis secrétaire national, le 30 mai 1990, jusqu'au 25 septembre 2018, date à laquelle j'étais élu premier vice-président national des Scholas populaires du Congo.

Avec la Schola Itani, j'ai lancé la communauté chrétienne d'Odziba avec le centre aéré, avec l'appui du père Aimé, les pères Gilles Des Jardins, Ange Mampouya Ma Lwanga, les abbés Anselme Badiabo, Donatien Djambou. Cette communauté fut reconnue par le cardinal Emile Biayenda, en 1975, le dimanche du Bon Pasteur. Ensuite, elle fut honorée de la visite de l'abbé Louis Badila, vicaire capitulaire, en juillet 1978; Mgr Barthélémy Batantu, en juin 1981.

La Schola est une école: j'y ai appris beaucoup, elle m'a forgé.

Propos recueillis par
Emeline BOUESSO

XXIIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Primaël», ou Dieu le premier!

***Textes**: Sg. 9, 13-18; Ps 89; Phm. 9b-10.12-17; Lc. 14, 25-33*

La Parole de Dieu de ce dimanche pourrait se résumer par deux unités de sens: «Préférer le Christ Jésus, par-dessus tout au monde» et «Etre libre, affranchit de l'esclavage…». Parfois, nous avons l'impression à la virulence des Evangiles, que rencontrer Jésus, sur son chemin de vie est une épreuve redoutable ou un évènement séismique par rapport à nos habitudes humaines. Souvenons-nous par exemple, de la réponse désarmante de Jésus à l'endroit des Bourreaux de la Femme Adultère: «Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre! (Jn.8,7)»; ou la réponse déconcertante qu'il flanque au Jeune homme riche «…Si tu veux être parfait, va vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres; et tu auras un trésor dans les Cieux… (Mt.19, 21)»; ou encore à Nicodème à qui il exige de « …naître à nouveau pour voir le royaume de Dieu… (Jn.3) »; mieux ses paroles sur la Croix, qui authentifient la réconciliation du Créateur avec la Création «Père pardonne-leur: ils ne savent ce qu'ils font», lesquelles ont certainement bouleversé le Centurion Romain au pied de la Croix qui s'écria «…Vraiment cet homme était le Fils de Dieu (Mc.15,39)».

Or voilà qu'en ce jour, nous l'avons encore à la croisée de notre vie. Il nous apporte une révélation révolutionnaire à savoir: celui qui ne renonce pas à tous ses biens, ne peut pas être mon disciple. Comme toujours avec Jésus, il faut aller plus loin, creuser plus profond que les zones de la sensibilité.

Bien-aimés! Nous ne devons pas nous tromper sur le sens de ces paroles. Nous avons tendance à penser qu'il s'agit là d'une incitation aux divisions au sein des familles, ou une légalisation du mépris que l'on puisse avoir envers ceux qui nous sont chers et proches. Ici, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ce n'est pas là pour Jésus de cautionner la prolifération des antivaleurs, mais il veut re-calibrer la trajectoire véritable de l'Amour. En réalité, il fait observer, que nous appliquons de façon erronée l'amour, et elle nous plonge dans une situation de pécheurs. Notre péché nous met en situation de rupture avec Dieu et avec nos frères. Nous ne savons pas aimer comme Dieu. Ainsi, c'est seulement en reconnaissant cette incapacité radicale à aimer vraiment, on commence à se mettre à la suite de Jésus. Si bien entendu, la Croix est l'expression la plus parfaite de l'Amour de Dieu envers l'Humanité et du Christ pour les Hommes; alors celui qui «porte sa Croix» autrement, qui choisit l'Amour de Dieu ou qui se met à l'école de l'amour du Christ, mieux celui-là saura orienter sa démarche vers tous et le Prochain.

Tout compte fait, pour être véritablement disciple et donc pouvoir aimer en plénitude, il faut élaguer ce qui empêche de marcher à la suite de Jésus. C'est cela, préférer le Christ à quiconque et même à sa vie. Ce n'est pas renoncer pour ne plus les aimer, mais les faire passer au second plan, par rapport à Christ afin de bien les aimer en vue de ce qu'ils sont pour Dieu et pour nous. Jésus ne vient pas supprimer nos amours, frères et sœurs. Il vient les purifier, les transformer, les diviniser. Car être Chrétien, c'est se laisser posséder par l'amour infini de Dieu destiné à tous les hommes. C'est là que la lettre de saint Paul (2e lecture) nous apporte un éclairage nouveau sur la fraternité et l'amour du prochain. Nous invitant, à réagir contre certaines attitudes contraires à l'Évangile qui nous inspire la haine, la violence, la discrimination vis-à-vis des autres; au nom de leur classe sociale, leur appartenance ethnique, religieuse ou race. Nous parlons d'égalité et de fraternité, mais nous nous laissons aveugler par tout ce qui brille: le pouvoir et l'avoir. L'apôtre nous rappelle que nous ne devons pas faire de «différence entre nous» en traitant les autres comme «Onésime» des esclaves moins que rien. Ce n'est pas la force, l'argent ni la pauvreté qui font la valeur d'un homme mais l'amour «le Bon sens». C'est d'ailleurs ce que veut dire «Onésime (bienveillant)». Alors préférant Jésus ou ayant pour seul et premier ami Christ que traduit «Philémon», nous ne serons plus esclaves mais des saints, ceux qui ont épousé l'Esprit Saint, la sagesse divine, qui s'y attachent et la préfèrent. Comme Onésime, frères et sœurs, c'est dans l'amour vécu en Dieu que nous retrouverons notre liberté que nous devons à notre tour offrir au monde comme Paul à Onésime et le recommande à son maître Philémon de le traiter dorénavant comme un frère. Le préférer c'est choisir son amour qui nous fait quitter nos amours captatifs, évasifs ou fantasmagoriques pour un amour oblatif qui respecte infiniment l'autre. Quitter ces amours blessants et blessés pour une vie belle. «Jamais nous n'avons rien vu de pareil» disaient ceux qui le croisaient.

En ce dimanche, accueillons cet appel à nous ouvrir à l'Amour véritable, offrons le au monde dans lequel nous vivons. Car notre rôle chrétien baptisé et confirmé, mieux des «croix ambulantes» c'est de bâtir avec Jésus des communions et des fraternités accueillantes. Que notre identité chrétienne nous aide à accoucher autour de nous: le pardon, la justice et réserver la première place de notre cœur à Dieu.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire à la Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso

NÉCROLOGIE

Père Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo, a le regret d'informer les fidèles laïcs du décès de Mme NKOUSSOU Monique, membre de la Confrérie Cardinal Emile Biayenda et de la Commission d'organisation. Le décès est survenu mardi 27 août 2019, à Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit:

Date: samedi 7 septembre 2019

9h 00: levée de corps à la morgue de Makélékélé
10h 00: recueillement au domicile familial, sis Av. Simon Kimbangu n°11
12h 00: messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver
13h 30: départ pour le cimetière privé de Ma Campagne.

ALPHABÉTISATION

Vers des cours en langues maternelles

Pour la 15e semaine nationale de l'alphabétisation, le Gouvernement et l'UNESCO mettent l'accent sur l'apprentissage en langue maternelle afin de rendre plus accessible l'instruction dans les couches sociales non scolarisées. Le coup d'envoi de cette semaine de mobilisation communautaire pour le multilinguisme en éducation a été donné le 3 septembre dernier à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation Adolphe Mbou-Maba, en présence de l'administrateur-maire du 5e arrondissement Ouenzé Marcel Nganongo.

Adolphe Mbou-Maba, au milieu, à l'ouverture

Avec pour thème «Alphabétisation: multilinguisme et apprentissage des adultes», l'invite est de mettre en place des programmes d'alphabétisation en langues maternelles susceptibles de faciliter l'apprentissage des adultes, a fait savoir Laure Matongo, directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle. Bien que des avancées soient enregistrées dans la réduction du taux d'analphabétisme et de l'illettrisme, la langue reste encore une barrière dans l'apprentissage notamment chez les adultes.

Le multilinguisme en éducation permet de cristalliser davantage l'adhésion de tous les membres de la communauté éducative et susciter, de façon pérenne, la motivation chez les adolescents et adultes en mal d'éducation et d'insertion socioprofessionnelle, a indiqué Adolphe Mbou-Maba. Il a de même rappelé que la prise en compte de la langue maternelle dans le processus d'apprentissage s'inscrit dans la démarche pragmatique enclenchée par le Gouvernement visant à reformer le domaine de l'alphabétisation.

La Semaine nationale de l'alphabétisation entend élargir le champ des possibles et favoriser le développement des compétences chez tout individu quels que soient son âge, son niveau de formation initiale et sa culture. Elle s'appuie sur les pédagogues, andragogues, ménages, familles, associations, Ong et bien d'autres leaders d'opinion.

Ainsi, les séances de mobilisation communautaire, organisées à l'école 18 mars 1977 à Talangai (6e arrondissement) et à l'école Nkouka Boussoumbou à Madibou (arrondissement 8) à Brazzaville, ont permis de sensibiliser les leaders communautaires (chefs de bloc, quartier et religieux) sur cette nouvelle possibilité d'apprentissage en langue maternelle. Le chef de quartier 68, M. Kanokoua s'est dit disposé à relayer cette information chez les administrés pour plus d'inscription dans les trois centres d'alphabétisation de Talangai implantés dans les écoles Fleuve Congo, 18 mars 1977 et Ngamakosso.

La Dg de l'alphabétisation remettant du matériel scolaire au responsable du centre NK. Boussoumbou

A Madibou, les équipes d'andragogues, après avoir édifié les populations, ont fait savoir que l'arrondissement dispose de quatre centres: l'école Nkouka Boussoumbou, l'école de Mayanga, les centres de l'église évangélique de Matsimou et de Loua. Toutefois, le conseiller technique de l'alphabétisation et de la rescolarisation de cette circonscription a plaidé pour l'électrification du centre Nkouka Boussoumbou et sa sécurisation, en construisant un mur de clôture.

Pour leur part, l'UNESCO et la société de téléphonie mobile Airtel Congo ont fait don d'une salle multimédia à la direction générale de l'Alphabétisation. Cette salle, a indiqué Laure Matongo, permettra de renforcer les programmes d'apprentissage du numérique exécutés dans les centres d'alphabétisation. Elle a également doté quelques centres d'alphabétisation en matériel scolaire.

La Semaine nationale de l'alphabétisation précède la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année depuis 1966. Cette année, le thème choisi est «l'alphabétisation et le multilinguisme». La Semaine nationale est, par conséquent, une occasion pour la population de s'approprier le thème de cette Journée et de l'inscrire dans le registre de ses besoins d'évolution éducationnelle et de formation, a souligné Adolphe Mbou-Maba.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Produire selon les particularités des zones arables

La représentation du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo a réalisé une analyse de l'économie des ménages pour en améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en classifiant les productions agricoles par zone géographique. Cette analyse a été menée de concert avec les ministères des Affaires sociales; de l'Agriculture et de l'élevage pour le volet technique; avec la facilitation de FEG Consulting qui a orienté les actions à mener dans la mise en œuvre de la politique nationale d'action sociale contribuant à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

Les participants

L'analyse permettra d'orienter efficacement les actions à mener dans la mise en œuvre de la Politique nationale d'action sociale ainsi que dans le Plan national de développement 2018-2022. Elle aidera de même le PAM à planifier ses programmes en donnant le cadre économique et géographique nécessaire à l'identification des bénéficiaires et à la satisfaction de leurs besoins. Dans cette veine, un atelier a été organisé à Brazzaville du 26 au 30 août 2019, en vue de permettre aux acteurs congolais de mieux comprendre les différentes vulnérabilités dans le pays en matière de sécurité alimentaire.

Plus d'une vingtaine de techniciens notamment des directeurs départementaux et des chefs de secteur agricole y ont participé. Ils ont réalisé ensemble, de façon interactive et collaborative, une carte de base des zones de moyens de subsistance des ménages en République du Congo, sur laquelle les zones de production et les subsistances principales du pays ont été déterminées. Ces productions par zone se présentent ainsi: Zone 1, forêt dense du nord: cacao, banane, fruitiers, manioc; zone 2, forêt dense inondée: pêche, banane, manioc; zone 3, savane arbustive ouest: bovins, pisciculture, igname, manioc; zone 4, savane herbeuse centrale: igname, pomme de terre; zone 5, forêt dense du Chaillu: arachide, safou, manioc, petits ruminants; zone 6, savane arbustive sud: forte production agricole, petits ruminants; zone 7: forêt dense du Mayombe: banane, ananas, fruitiers, manioc; zone 8, plaine côtière: pêche maritime, lacustre et artisanale, maraîchage, élevage, et bien d'autres.

D'après Aliou Ouattara, directeur adjoint du PAM au Congo, cette analyse de zonage des potentialités de production s'adapte aux zones rurales et urbaines. «Elle prend en compte les populations hôtes, les déplacés et les réfugiés où les populations retournées à cause des crises. Et c'est un outil qui est assez performant qui permet de répondre exactement aux questions de ciblage. Et il faut faire un bon ciblage pour s'adresser aux personnes qui sont dans le besoin pour éviter de faire des erreurs d'exclusion ou d'inclusion, il y a au moins une cible qui est mieux approprié pour nos interventions», a-t-il souligné.

L'étude réalisée par le PAM souligne que seulement 14% d'enfants au Congo atteignent les exigences alimentaires minimales. De nombreux rapports indiquent que les enfants ne mangent rien avant de quitter leurs maisons pour l'école. Cela influence leur assiduité et leurs résultats éducatifs. Cette activité, rendue possible par un financement du ministère fédéral de la Coopération économique et du développement Allemand, sera suivie du 9 au 22 septembre 2019 d'une enquête de base de trois semaines dans le département du Pool, où le PAM mène déjà de nombreuses activités, et d'une restitution sous forme de compte rendu de l'analyse.

Alain-Patrick MASSAMBA

DROITS DE L'ENFANT

La maltraitance de l'enfance à l'origine du phénomène ''bébés noirs''

L'avenir d'une société où ne sont pas respectés les droits de l'enfant est chargé de beaucoup de menaces. Au Congo, il n'est pas surprenant de voir des enfants dans la rue. On les appelle communément enfants de la rue. Ceux-ci s'y retrouvent parce qu'ils sont chassés de la maison parentale pour diverses raisons: sorcellerie, handicap, indiscipline, échec scolaire. Accusés parfois de sorciers après la disparition des parents, ils sont violentés. Les maltraitances subies les poussent à faire de la rue leur espace de vie. Ils sont ainsi exposés à tous les dangers possibles. Ayant requis l'anonymat pour des raisons de dignité et pour être à l'abri d'éventuelles menaces, deux enfants de la rue, de sexe féminin, rencontrées à Pointe-Noire témoignent de leur situation. Agées de 10 et 13 ans, elles ont été recueillies par l'ONG le SamuSocial.

*Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir enfant de la rue?
** Enfant 1: Je suis devenue enfant de la rue parce que ma mère me brutalisait; elle me condamnait parfois pour des choses que je n'avais pas faites. Souvent elle me frappait et m'insultait, me qualifiant d'enfant batarde et m'enfermant dans la maison pendant des jours sans manger.
Enfant 2: De mon côté, je suis devenue enfant de la rue parce que j'étais accusée de sorcière par mes parents et que je me comportais injustement vis-à-vis de mon frère. Pour ces accusations, j'ai été mise hors de la maison. Quelques jours après, j'ai été recueillie par l'ONG SamuSocial qui m'a placée dans son centre d'accueil où je suis installée.

*Avant d'arriver au centre d'accueil de l'ONG SamuSocial, où viviez-vous?
Enfant 1: Moi, j'ai quitté ma maison en journée après les derniers ''coups'' de ma mère qui m'accusait de m'être rendue chez mes petits copains en son absence. Elle a pris mes habits, les a jetés dans la cour, en me disant de libérer sa maison. Ainsi, j'ai pris la décision de quitter sa maison en pleine journée. J'ai pensé trouver refuge dans une association, mais elle n'accueillait que des garçons. Ce sont les responsables de cette association qui m'ont conduite au SamuSocial où je suis installée maintenant.
Enfant 2: De mon côté, j'ai été mise hors de la maison et je me suis retrouvée dans un commissariat du quartier. Et après quelques heures, c'est le commissariat qui a pu informer les responsables de l'ONG SamuSocial sur mon cas. Après leur concertation, je suis venue ici où je vis maintenant.

*Comment vous sentez vous dans ce centre d'accueil?
Enfant 1: Moi, je me sens mal à l'aise ici. Ma maison me manque beaucoup, ainsi que mon papa. Je veux retourner chez mon père et vivre heureux comme tout enfant.
Enfant 2: Quant à moi, je me sens très heureuse ici à l'ONG SamuSocial. Et mon souhait est vraiment de retourner à l'école. Car avec mon projet d'être la première dame, il faut que je sois sur les bancs de l'école, afin de réaliser mon rêve.

*Quels sont vos projets d'avenir?
Enfant 1: Moi, mon souhait serait de repartir encore à l'école. Puis je verrai comment réaliser mes projets du futur.
Enfant 2: Moi, je veux être comptable et première dame. Je sais qu'après mon retour sur les bancs de l'école, je serai une femme très respectée dans la ville de Pointe-Noire. Je vais défendre les enfants de la rue dans notre pays, le Congo. Surtout dans la ville de Pointe-Noire et partout dans le monde.

*Que pouvez-vous dire à vos petits camarades vivant dans la rue?
Enfant 1: Je leur dirais juste de se rapprocher des ONG, et surtout de ne plus repartir dans la rue. Car dans la rue, il y a beaucoup d'inconvénients. On n'y est pas heureux.
Enfant 2: Par contre, moi, je leur dirais d'être d'abord forts et d'assumer leurs pénibles situations. Puis de chercher à revenir chez eux, si possible. Sinon, ils peuvent se rapprocher des ONG qui peuvent les encadrer. Car, nous, enfants, sommes les futurs cadres de ce pays; les enfants sont l'avenir du pays.

*Quel message adressez-vous aux parents coupables de ce genre de comportement?
Enfant 1: Moi, je dirais juste que les parents doivent être des parents responsables. Ils doivent surtout éviter de mettre des enfants hors de la maison. Les enfants sont un présent que Dieu leur a donné. Même s'il y a un problème, ils doivent aimer leurs enfants comme Dieu les leur a donnés. Car, un jour l'enfant mis hors de la maison peut être celui qui va les aider et les soutenir dans leur vieillesse. Seul Dieu connait le futur de chacun.
Enfant 2: Et moi, j'ajoute juste que les parents doivent éviter de faire mal aux enfants; ils doivent éviter de traumatiser leurs enfants car l'avenir nous réserve beaucoup de surprises. Que le ministère des Affaires sociales de notre pays fasse un grand travail sur ce phénomène, afin de réduire le phénomène des enfants de la rue. La Justice du pays doit tout faire pour lutter contre tous ces parents qui sont à l'origine du phénomène enfants de la rue.

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

ECONOMIE

L'agriculture numérique, prochaine étape du développement économique de l'Afrique

En marge de la 7e Conférence internationale de Tokyo s'est tenu un séminaire sous le thème: «L'Afrique numérique 2020 et le Groupe d'investissement japonais: la création de marchés pour la numérisation de l'Afrique». Organisé conjointement par la Société financière internationale (International Finance Corporation - IFC) et la Banque africaine de développement (BAD), cette rencontre a eu pour objectif de favoriser l'espace numérique en vue d'aider à recentrer les priorités de développement du secteur agro-industriel de l'Afrique et à surmonter ses nombreux obstacles.

Akinwumi Adesina

Dans son discours d'ouverture, Akinwumi Adesina, président de la Banque, a raconté une anecdote datant de l'époque où il était ministre de l'Agriculture du Nigéria. Un groupe de femmes l'avait abordé dans le hall d'un aéroport du nord du pays. Elles avaient tiré des téléphones cellulaires de leurs poches et l'avaient vivement remercié pour le «don» qui leur avait permis d'accéder à des données sur leurs appareils. Il s'agissait en fait de téléphones distribués aux agriculteurs et agricultrices, et ces femmes avaient fait référence à un système de portefeuille électronique leur permettant de recevoir des intrants subventionnés que le ministre Adesina avait alors institué à leur intention. «J'aime beaucoup ce que la technologie a apporté à ces femmes», a-t-il déclaré.

La technologie numérique est une condition préalable à la progression de l'agriculture sur le continent, a renchéri Michael Hail, directeur du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA): «Sans transformation de l'agriculture, aucun développement n'est envisageable.»

Reprenant ces commentaires, Sergio Pimenta, vice-président régional de l'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique, a affirmé que la révolution numérique aiderait à débloquer le vaste potentiel que représentent les chaînes de valeur agricoles. «De nombreuses personnes ne peuvent pas accéder aux technologies», a-t-il toutefois déploré.

Au cours de cette rencontre de trois heures, des investisseurs, des agriculteurs et des représentants des Gouvernements ont passé en revue un large éventail de sujets intéressant l'économie numérique de l'Afrique, tels les financements pour les agriculteurs, les goulets d'étranglement, l'alphabétisation numérique, les systèmes de paiement et les possibilités d'investissement.

Plusieurs exemples de technologies numériques ont été évoqués donnant des résultats positifs, telle que l'entreprise nigérienne Kobo360 fondée par Obi Ozor, qui propose une application reliant les conducteurs de camions et les entreprises aux services de livraison.

«Nous avons constaté que les banques n'effectuent pas des prêts de façon numérique ou avec des données», a déclaré M. Ozor qui a souligné que l'inspiration pour son projet lui était venue en raison de l'absence de données sur les services de livraison.

Mme Paula Ingabire, ministre rwandaise des TIC et de l'innovation, a laissé entendre que les agriculteurs devaient être considérés comme des parties prenantes et non pas comme des bénéficiaires.

Le Rwanda est mis en avant comme un pays qui a fait la preuve que la notion de réformes dans le secteur agricole est l'une des réalisations de l'Afrique. Mais une industrie en pleine mutation exige des règlements qui répondent aux changements de l'environnement, a soutenu la ministre.

Dans une partie de la session consacrée aux investissements japonais en Afrique, Atsuko Toda, directeur d'une banque, a invité les investisseurs à s'intéresser aux pays africains qui offrent déjà des possibilités prometteuses.

Jennifer Blanke, vice-présidente de la BAD, chargée des dossiers afférents à l'agriculture et au développement humain et social, a décrit la tâche consistant à tirer parti des technologies numériques destinées à l'agriculture comme très intéressante. Elle a ainsi exhorté les participants à percevoir l'agriculture comme une activité économique et non pas comme «un mode de vie». «Un risque existe, certes, mais il y a des rendements intéressants; c'est le moment pour nous tous d'avancer dans cette direction. N'attendons pas trop!», a-t-elle lancé.

«L'Afrique est en train de se numériser, et elle offre un potentiel énorme. Il est vraiment formidable que ces échanges aient lieu au Japon», a-t-elle conclu.

Viclaire MALONGA

EDUCATION

Promouvoir une éducation multilingue pour tous

L'humanité célèbre le 8 septembre prochain la 53e Journée internationale de l'alphabétisation sur le thème «L'alphabétisation et le multilinguisme». Cette journée donne l'occasion de souligner les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation et de réfléchir aux moyens de relever les défis restants. L'alphabétisation est au cœur des Objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 lesquels promeuvent, entre autres, l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'alphabétisation, un moyen d'autonomisation

L'édition 2019 permet d'exprimer la solidarité avec les célébrations de l'Année internationale des langues autochtones et du 25e anniversaire de la Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux, au cours de laquelle a été adoptée la Déclaration de Salamanque (au nord-ouest de l'Espagne) sur l'éducation inclusive. Malgré les progrès enregistrés, les problèmes d'alphabétisation persistent et sont répartis inégalement entre les pays et les populations. La prise en compte de la diversité linguistique dans le développement de l'éducation et de l'alphabétisation est essentielle pour relever ces défis et atteindre les ODD.

Alphabétisation appliquer la maxime «Il n'est jamais trop tard pour apprendre» pour lutter contre l'illettrisme

Cette année, les principales caractéristiques du multilinguisme dans le monde globalisé et numérisé d'aujourd'hui seront discutées, tout comme leurs implications pour l'alphabétisation dans les politiques et les pratiques, afin de parvenir à une plus grande inclusion dans les contextes multilingues.

Au Congo, il est organisée la 15e semaine nationale de l'alphabétisation sous le thème «Alphabétisation: multilinguisme et apprentissage des adultes». En s'arrimant à l'orientation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans le choix de ce thème, le Congo affirme son engagement à améliorer les capacités d'utilisation des langues nationales en alphabétisation fonctionnelle des adultes, notamment l'alphabétisation fonctionnelle professionnalisant, l'alphabétisation fonctionnelle numérique, l'éducation qualifiante et la post-alphabétisation.

A noter que des statistiques de l'UNESCO précisent que 774 millions de personnes dans le monde sont analphabètes, dont deux tiers de femmes. Militer pour «l'Éducation Pour Tous» est une nécessité actuelle si on veut vivre dans un monde meilleur.

Germaine NGALA

POUR LA PROMOTION D'UNE EXCELLENCE PANAFRICAINE

Savoir retrouver le bon sens

Des jeunes africains, 45 au total, ont participé du 27 juillet au 17 août 2019 aux Etats-Unis d'Amérique, au Pan african youth leadership program, en français, Programme panafricain pour le leadership de la jeunesse. Une Initiative du Gouvernement américain, par l'entremise de ses ambassades en Afrique, qui intègre le projet «Youth for change and impact», c'est-à-dire la jeunesse du changement et d'influence. La République du Congo y a été représentée par Samy Idoni et Dorcas Grâce Ngayila, tous deux élèves en terminale littéraire au lycée d'excellence de Mbounda situé non loin de la ville Dolisie, au sud-ouest du pays. Rentrée au bercail, Mlle Dorcas Grâce Ngayila, 17 ans, nous parle des différentes activités menées pendant ce séjour américain.

Dorcas Grâce Ngayila

*Vous avez été retenue parmi les jeunes qui ont pris part au Pan african youth leadership program. Pouvez-vous nous parler de ce Programme et de votre voyage aux Etats-Unis?

** Le programme panafricain pour le leadership de la jeunesse est un programme d'échange entre élèves africains du secondaire, au cours duquel les jeunes débattent de diverses thématiques et apprennent à piloter des projets humanitaires en faveur des communautés et surtout des jeunes, dans les pays où ils résident. C'est un programme du Gouvernement américain exécuté par ses différentes ambassades. Celles-ci sélectionnent les élèves, selon les critères qu'elles définissent. Ceux qui sont retenus entreprennent le voyage aux Etats Unis. Là-bas, nous avons été reçus dans des familles d'accueil pour mieux connaître la culture américaine, mais surtout, nous avons participé à une série de formations en leadership, en entrepreneuriat et à plusieurs ateliers au cours desquels nous avons appris, entre autres, à développer les projets communautaires dans nos pays respectifs; des projets sur les phénomènes de société ou environnementaux.

*Qu'avez-vous exactement appris dans les ateliers?

** Il faut tout d'abord dire que nous sommes partis de Brazzaville le 26 juillet. Nous avons atterri à Atlanta, dans l'Etat de Géorgie, où il nous a été remis un manuel contenant le programme. Puis nous sommes allés à Huntsville, dans l'Alabama, où nous attendaient les ONG. Ces dernières ont organisé des rencontres avec des entrepreneurs, des leaders, qui nous ont partagé leur expérience. Par la suite, nous avons été édifiés sur l'intelligence émotionnelle, avons appris comment régler les conflits, développer l'esprit d'équipe, développer l'amour de sa communauté, etc. Dans le cadre de l'environnement, nos hôtes nous ont appris comment ils font pour garder leur ville propre.

*Qu'avez-vous retenu de bon dans votre voyage?

**Ce voyage m'a fait grandir. J'ai appris que dans la vie il faut être simple et humble. J'ai également retenu que la réussite ne dépend pas de l'âge. Et devant des obstacles de la vie, un bon leader doit être persévérant, il doit impacter les autres positivement. Il écoute, comprend les autres, etc. Dans le cadre de l'entreprenariat, j'ai appris que lorsqu'on a une idée, il ne faut pas éviter de l'exploiter. Même quand on tombe, on doit se relever et persévérer.

*Et comment entendez-vous mettre en œuvre au Congo ce que vous avez appris?

**Nous avons un projet centré sur la délinquance juvénile. Il a été fort apprécié aux Etats Unis et nous comptons le développer sous peu. Au moment où l'on décrie de plus en plus le phénomène «bébé noir» dans notre pays - nous n'allons peut-être pas l'éradiquer- mais nous voulons le réduire considérablement. Nous procéderons par la sensibilisation pour aider les jeunes qui sont dans cet engrenage à s'en sortir et dissuader ceux qui n'y sont pas encore. Nous souhaitons créer la brigade des mineurs qui se déploiera pour conférer avec les autres jeunes égarés appelés «les arabes, les américains, les bébés noirs» et les autes petits enfants qui agressent les paisibles populations. Je pense qu'une brigade juvénile conviendrait mieux à conscientiser ces jeunes. Nous envisageons de nouer des partenariats avec des entreprises ou organisations susceptibles de nous aider à caser les jeunes qui renonceront au mal par l'apprentissage d'un métier, par exemple. Et pour réussir, nous sollicitons l'appui de la ministre de la Jeunesse et de tout partenaire épris de bon sens.

*Et pour conclure…

**Je voudrais m'adresser aux jeunes du Congo et leur dire de se concentrer plutôt sur leur avenir. Le devenir et l'avenir du pays sont entre nos mains. Il nous faut bannir le complexe et les mauvaises pratiques (les soirées alcoolisées, la délinquance, etc.) et nous mettre à l'étude. Jeunes, nous devons certes profiter de notre jeunesse, mais n'oublions pas que demain les responsabilités à assumer seront nôtres: responsabilités de familles (car nous sommes appelés à former des familles), mais aussi envers nos communautés et envers la République. Si nous voulons d'un Congo prospère, nous devons renouer avec le bons sens.

Propos recueillis par
Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

DISPARITION

Dieudonné Nkounkou «Marlot» inhumé au cimetière familial de Makana I

Consternation, émotion et tristesse c'est ce qui se lisait sur les visages, des membres de la Cour suprême, de la Cour des comptes, du Barreau de Brazzaville, des avocats venus de Kinshasa, des artistes, des amis de Montpellier, et des membres de la famille de Me Dieudonné Nkounkou dit ''Marlot'', rassemblés au palais de justice de Brazzaville. Après la morgue municipale, ils lui ont rendu un ultime hommage, le 28 août dernier, peu avant l'inhumation survenue au cimetière familial de Makana I. Homme aux multiples facettes, le disparu est décédé le 30 juillet à Kinshasa, en RD Congo des suites d'une maladie.

Dieudonné Nkounkou est né le 5 septembre 1951 à Brazzaville. Il fut Docteur en droit, et premier avocat congolais à la Cour d'appel de Montpellier en France, secrétaire des conférences reconnu par ce grand titre pour son éloquence. Homme de loi et écrivain, il est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels : ''L'affaire Thomas Sankara'', affaire dans laquelle il fut l'avocat de la veuve Mariam Sankara ; ''Droit congolais de la famille'' ; ''Tam-tam noir'' ; ''L'assassin du pont du centenaire'' qui est son dernier ouvrage. Dieudonné Nkounkou quitte la terre des hommes en laissant cinq enfants et une veuve. Des membres de sa famille, collègues et amis rencontrés gardent de lui des souvenirs inoubliables, et estiment que sa disparition est une perte énorme.

Pour Jacqueline Nziengué Nzoumba sa tante, ils ont grandi ensemble, ce sont les études qui les ont un peu dispersées dans le monde. *« Moi, je suis allée en URSS et lui était parti en France pendant des années. Mais chaque année quand nous venions en vacances, nous nous retrouvions. C'est vrai il était malade, mais il marchait, nous avions pu bavarder longtemps. Là, je reviens chaque année, nous nous faisons la promesse de nous retrouver. Je venais spécialement pour célébrer mon anniversaire, en vue d'être ensemble en famille, et deux jours après c'est son décès».* Sa petite sœur Nkounkou Loutaya a affirmé pour sa part que: *«C'était un garçon très sage, très intelligent avec un peu d'humour, même s'il n'a pas toujours été à côté de nous. Mais quand il arrivait à Brazzaville, nous prenions un repas ensemble avec lui ».*

Grand baobab de sa famille biologique et de la nation parce

Me Dieudonné Nkounkou

qu'il avait plusieurs casquettes, comme l'a fait savoir le bâtonnier de Brazzaville, Me Christian Locko: *«C'est déjà une immense perte pour le barreau de Brazzaville. Le souvenir que je garde de notre confrère Dieudonné Nkounkou est qu'il était très brillant, rigoureux sur les principes et un très bon juriste. Il était présent à ma soutenance de thèse de Doctorat 3e cycle à l'Université de Montpellier en 1988 en aménagement portuaire. Une thèse que j'avais soutenu sur le port de Pointe-Noire».*

Pour Paul Soni-Benga, directeur de DRTV, ancien de Montpellier, *« ''Marlot'' pour moi c'était au-delà d'avoir été un compatriote. Il reste l'incarnation de nous qui sommes partis en France, au moment de la République populaire du Congo dans les années 83. Nous avons accompli ce qu'était l'unité nationale sans distinction d'origine parce que chez le vieux ''Marlot'' défilaient tous les étudiants, je dis bien tous les étudiants quelques soit leur appartenance, leur niveau d'études. Et donc, vieux ''Marlot'' incarnait l'unité de notre pays à cette époque».*

Dieudonné Nkounkou a confié Bernard Bouka, président de l'Union des musiciens congolais (UMC) avait du talent comme écrivain et artiste-musicien. *«Il demeure un grand artiste dans son vécu. Il n'était pas seulement un simple avocat, mais un intellectuel complet parce qu'avocat et artiste-musicien. Il était aussi manager culturel, et assurait la direction de l'orchestre de Sammy Massamba à Paris. Il a contribué à beaucoup d'œuvres, et laisse deux albums, dont le dernier contient des titres phares comme ''Mérina'' et ''Yo liwa'', c'est comme s'il voyait son destin s'arrêter».*

Alain Kounzilas, Directeur général des éditions ECES a affirmé: *«''Marlot'' est le meilleur romancier congolais au même titre qu'Emmanuel Dongala. Cet écrivain c'est d'abord un frère, il m'a connu très jeune, et quand il a vu que j'étais dans l'écriture il a jeté son dévolu sur moi et m'a fait produire pratiquement tous ses bouquins».*

Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

Aubin Banzouzi signe une anthologie pour faire connaître les écrivains congolais et africains de langue française

J'ai découvert un féru de la lecture: Aubin Banzouzi. Et à travers l'amoureux de la lecture qu'il est, se découvre aussi un humaniste hors norme ; car, c'est pour les autres que travaille Aubin Banzouzi d'abord. Je voulais dire qu'il travaille pour faire connaitre les autres et, a fait de ce métier une passion et un apostolat.

Avec une moisson d'une centaine de lectures que constituent la trame de ce recueil, Aubin Banzouzi inscrit son nom, en lettres d'or, sur la liste très étriquée des chroniqueurs littéraires qui se font si rares au sein de nos médias. A force de lire les autres et à écrire sur eux, l'auteur de ce livre se fait critique littéraire et d'art sans le savoir. C'est dire que ce livre est exclusivement constitué des papiers qu'Aubin Banzouzi, après ses différentes lectures, a publiés dans les journaux (La Semaine Africaine, Les dépêches du Bassin du Congo, Magazine100%jeunes, etc. Il y fait la part belle à l'abondante, riche, variée et florissante littérature congolaise. D'où le titre évocateur de cette haute œuvre qui se présente comme un puissant plaidoyer pour les écrivains congolais et africains, styles confondus: «Plumes fécondes, beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs».

Par ses travaux sur la littérature congolaise d'expression française, il renoue, après presque 60 ans d'indépen-

La couverture du livre

dance, avec l'œuvre amorcée, mais longtemps abandonnée, léguée par les expatriés blancs amoureux, eux aussi, de cette littérature congolaise qui a fait la pluie et le beau temps de nos aînés écrivains d'hier, en les faisant connaître dans de nombreux magazines littéraires panafricains et mondiaux de l'époque.

Sans le travail de valorisation et de promotion par des chroniqueurs et critiques littéraires des œuvres des écrivains, ceux-ci ne seront que moissonneurs sur des terres

arides. L'écrivain écrit, le chroniqueur et le critique littéraires lisent et divulguent. Sans ce travail d'incubation, je voulais dire de *«faire-connaître»,* toute littérature, même la plus prestigieuse au monde, est un poussin qui ne mourra que dans l'œuf.

Aubin Banzouzi a peut-être pris la mesure des choses en pensant aux autres avant lui, en renouant avec le sacerdoce littéraire qui est, à n'en point douter, un métier fort noble. C'est à cela que se rapporte l'expression un peu exagérée «d'humanisme hors norme» que j'ai perçue en lui et évoquée un peu plus haut.

Cela ne m'étonne pas, car passer à pieds joints cette dimension, ô combien noble de sa vie, serait édulcorer une bonne partie de sa personnalité: il est aussi élève-prêtre. Permettez-moi ce langage des bambins. Avec son engagement à la prêtrise, Aubin Banzouzi se veut être, avant tout, serviteur, en se donnant pour les autres que d'être servi.

Ainsi se dessine, à mon humble avis, la flamboyante voie que suivra ce futur pasteur et serviteur du Très Haut. La bonté et la charité en lui ne seront plus que des fleurs à arroser dans ce jardin trouble qu'est la vie. Oui, la vie qu'il cherche à défendre et à promouvoir dans ce cas de figure, par la mise en relief des joies et peines de toutes les couches sociales, avec une sensibilité particulière à l'égard des marginaux, notamment sur le sort des femmes; tout cela, à travers la contagion de l'amour de la lecture.

«Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas», déclare ainsi Victor Hugo. C'est donc aux suaves mets littéraires du Congo et d'ailleurs que nous invite Aubin Banzouzi pour enrichir - du regard des autres - notre perception de la société.

Lieutenant-Colonel Aline Olga LONZANIABEKA
Officier d'Administration, présidente de Fawe-Congo et écrivaine

SÉMINAIRE DE FORMATION

Renforcer les capacités des chroniqueurs des médias et des Disc-jockeys

La ville de Dolisie a abrité le 14 août dernier un séminaire de formation à l'endroit des chroniqueurs des médias et Disc-jockeys (DJ) sur le thème: «Les chroniqueurs des médias et les disc-jockey face à la République». Mbys Stanislas, président de l'association la Voix du Niari «Le pays d'abord» qui a organisé ce séminaire, a fait une restitution vendredi 30 août 2019 à Brazzaville, lors d'un point de presse.

Mbys Stanislas

Pourquoi le choix de ce thème? Mbys Stanislas a relevé que, premièrement: la République est gangrénée par une immoralité croissante et aussi par un tribalisme qui fait obstacle au patriotisme agissant, gage d'une rédemption certaine de la cité. Ce tribalisme rampant touche autant les masses citoyennes que les institutions et les entreprises d'Etat. Deuxièmement: le choix porté sur les disc-jockey et chroniqueurs des médias, a-t-il affirmé, n'est pas anodin. Ceux-ci ont le mérite de bénéficier d'une extraordinaire proximité avec les masses, mais aussi d'exercer une influence notoire sur-celles-ci. Ils interviennent autant dans les night-clubs que dans les fêtes d'anniversaire de mariage, dans les kermesses ainsi que dans les différents meetings.

Les séminaristes qui ont pris fait et cause de cette consigne ont reçu les rudiments nécessaires de protection individuelle, susceptibles de leur épargner les maux qui minent la société. Ils ont pris l'engagement de devenir des chroniqueurs et disc-jockey engagés.

Le séminaire de formation a été conduit, tour à tour, par M. Grégoire Mbani, professeur certifié du lycée, conseiller municipal de la ville de Dolisie, qui a développé son thème en kituba et en français, et M. Morel Ntalani, professeur certifié de lycée, président du Parti pour le développement social (PDS), en lingala et en français.

A l'issue du séminaire, les participants ont expérimenté une préoccupation: savoir si les pouvoirs publics prennent fait et cause pour cette consigne républicaine, *«Le pays d'abord»?* Sur cette question, il leur a été répondu que le Président de la République en est le principal dépositaire, qui attache du prix, par ailleurs, au respect de la Constitution du 25 octobre 2015. En son article 51, elle stipule: «Tout citoyen doit promouvoir la tolérance et le dialogue avec autrui»; *«Tout citoyen se doit de préserver l'intérêt national, l'ordre social, la paix et la cohésion nationale».*

A noter que les directeurs départementaux de l'éducation civique, du patrimoine, de la culture et des arts, du livre, de la jeunesse et de la consommation ont également été présents aux travaux de ce séminaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

COMMUNIQUE

-Joachim LOUTANGOU; Joséphine BAZEBIZONZA; Georgine BOUENISSA; Jacqueline LOUTANGOU; Parfaite NZOULANI

-Et famille

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur regretté frère, oncle Hyacinthe LOUKOMBO, survenu le 3 septembre 2019 à 19h, à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au 29 de la rue Mpiaka, à Moukounzi-Ngouaka (vers l'arrêt Tostao).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

L'INDÉPENDANCE, DÉJÀ 59 ANS

Qu'est-ce que l'indépendance? Que représente-t-elle pour le peuple et les élites?

Telles sont les questions posées par le colonel Simplice Euloge Lebi, dans un brillant ouvrage: ''Géopolitique du Congo Brazzaville: Enjeux de défense et de sécurité nationale'', publié cette année à l'Harmattan. Il constitue une riche contribution à la connaissance de l'histoire du Congo. Par ailleurs, Mambou Aimée Gnali, il y a quelques années avait livré un roman édité par Gallimard en 2001; traduisant les spéculations des Congolais à la veille de l'indépendance dans: ''Beto na Beto, le poids de la tribu'', dans son préambule exposait. *«Y aura-t-il encore des Blancs dans le pays? se demandaient certains. Les évolués n'ont pas le même souci, ils sont les successeurs tout désignés des Blancs, qui devraient partir et leur céder villas et autres avantages. Comment se feront les promotions? par concours, par le mérite? Comment se démarquer des autres, ceux qui ont les mêmes compétences et font le même travail?»*

(Suite et fin)

Lecas Atondi-Monmondjo

Congo-Belge

Proche du Congo Brazzaville, à Léopoldville, un parti non révolutionnaire l'Alliance des Bakongo (ABAKO) lança une rébellion pour réclamer l'indépendance de la province du Bas Congo. Les militants de l'ABAKO brûlèrent les maisons de commerce, et incendièrent des stations-services à Léopoldville en janvier 1959. Le bilan de ces émeutes fut lourd, 56 morts, les militaires belges recoururent à la mitraillette pour mater. Avant Moise Tshombe dans le Katanga, Kasa Vubu milita pour la sécession du Bas Congo avec l'ABAKO.

Le nationalisme

Il naquit en Afrique avec Kwame Nkrumah qui pour sa libération devait s'unir. Il envisagea dans un premier temps de grands ensembles en Afrique. Il proposa la République unie du Benin incluant le Ghana, le Togo, le Dahomey, le Nigeria et le Cameroun. Les colonialistes y virent une manigance des pays socialistes. C'est pourquoi, le projet en Afrique centrale, de Barthélémy Boganda de création de la République unie Centrafricaine déplut. Elle regrouperait les anciennes colonies de l'AEF avec le Congo Belge intégré à cet ensemble. Les colonialistes y virent la remise en question des limites décidées par la Conférence de Berlin (1885). Boganda leader d'une grande stature en AEF, président du Grand conseil, et ancien député de l'Assemblée Française avait beau proclamer son aversion pour le communisme et son attachement à la France fut assassiné. On avait placé une bombe à bord de son avion.

Pour mieux apprécier le nouveau camouflage du colonialisme, il faut se référer aux accords signés à Brazzaville et adoptés par l'Assemblée nationale congolaise, convoquée en session extraordinaire. Ce fut l'affaire 113, débattue le 15 août même. Le Congo accordait la priorité de la formation de ses cadres et matériels militaires à la France, également pour les matières premières et surtout stratégiques. L'enseignement supérieur échappait au Congo comme la justice et la monnaie.

Le néocolonialisme

La Communauté proposée par le général De Gaulle n'a jamais fonctionné. Ce fut du bluff, la continuation des liens sous d'autres formes continua son bonhomme de chemin. On peut illustrer cette politique par les comportements des nouveaux dirigeants africains. Le Président Léon Mba, qui refusa l'indépendance, réclamant l'intégration à la France comme département, déclara un jour, sur le perron de l'Elysée: «Tout Gabonais a deux patries, la France et le Gabon».

Le Président Kasa Vubu, Chef du parti l'Alliance des Bakongo (ABAKO), qui déclencha des émeutes en janvier 1959 à Léopoldville, fut heureux de comploter contre Patrice Lumumba leader du Mouvement national congolais (MNC), considéré comme le patriote dévoué par la cause de la nation congolaise. Elu Président de la République, il choisit un accoutrement bizarre. Il portait un uniforme de général de l'Armée belge, comme tenue officielle. Il n'avait jamais été militaire, ni membre de la Force publique à l'époque coloniale. Il démontrait là son allégeance au pouvoir belge. Quant à Fulbert Youlou, il afficha des comportements les plus curieux, et c'est Guy Georgy, le haut représentant de la France, qui avait pris la place de Gouverneur qui rend témoignage. Ça se passa dans la nuit du 14 au 15 août 1960.

A minuit, les hautes autorités et la salle entière se transportèrent sur le perron du palais du Gouvernement pour assister au lever des couleurs, et aux salves du joyeux avènement de la République Congolaise. Quand tout fut en place, le canon se mit à tonner et un sergent des parachutistes s'approcha du mât du pavillon pour abaisser le drapeau français et hisser à sa place le nouvel emblème national. Il n'était pas question disait Youlou de séparer l'enfant de sa mère, et il exigeait que le drapeau congolais montât à côté de celui de la France et non pas à sa place. Je fis une tentative de négociation pour lui expliquer que le protocole prescrivait ce cérémonial et que les grincheux ne comprendraient pas la noblesse de son geste. Rien n'y fit. Comme il y avait heureusement, depuis l'existence de l'éphémère Communauté, trois mâts de pavillons côte à côte, un pour la France, un pour la Communauté et l'autre pour le Congo, on hissa les couleurs congolaises sur le plus rapproché d'entre eux. Il va sans dire qu'au petit matin, on monta le seul pavillon congolais à sa vraie place (1).

Quand Jean Rossard le premier ambassadeur de France arriva à Maya-Maya par le régulier de l'UTA, Fulbert Youlou s'en fut l'accueillir sous la pluie muni d'un large parapluie. Et le diplomate se rendit directement au palais présenter ses lettres de créance. Quand Jacques Opangault, en juillet 1961, à Fort-Rousset au cours d'une réunion publique dit «Nous n'avons pas demandé l'indépendance, mais c'est le général De Gaulle qui nous l'a octroyée», il disait la vérité. C'était donc la nouvelle politique voulue par la France : le néocolonialisme.

Les assistants techniques firent la loi

Quand Opangault se plaignit d'une indépendance impossible à gérer par manque de cadres, la réponse fut, «on vous laisse les administrateurs coloniaux pour vous guider dans les affaires publiques». On appelait ce monde les conseillers techniques. Un inspecteur d'Académie français veillait jusque dans les années 1970 à la qualité de l'enseignement pour la validation et l'équivalence des diplômes. Quels furent les cadres de haut niveau la veille de l'indépendance.

- 2 administrateurs de la France d'Outre-mer Jacques Malonga et Félix Tati
- 2 attachés des SAF de la France d'Outre-mer Michel Bocomba et Jérôme Balossa
- 1 professeur certifié de mathématiques Arsène Poaty.

Des prêtres dits séculiers n'avaient pas entrepris de la recherche en Théologie, Philosophie et morale. Une dizaine de médecins formés à Dakar, affublés du titre de médecins Africains.

L'indépendance de nos jours

Le colonel Lebi emprunte à une économiste africain une analyse d'actualité. Le premier constat est l'instabilité des institutions, 10 constitutions et 5 constitutions provisoires depuis 1961. De surcroît «l'empreinte de la France est visible dans tous les domaines de la société congolaise (1). Et les acteurs politiques ne parviennent pas à faire avancer la cause nationale, parce que les partis politiques se caractérisent par un ancrage régional et ethnique». Sanou Mbaye écrit dans : ''L'Afrique au secours de l'Afrique'' parlant de la Banque mondiale et du FMI «Ils ont permis aux entreprises étrangères de faire main basse, à des prix bradés sur les actifs publics les plus lucratifs, par le biais de leurs programmes d'ajustement de privatisation des années 1990… D'évidence le remède préconisé par le FMI et la Banque mondiale pour guérir le malade est si inefficace qu'on peut au mieux penser qu'ils sont incompétents et, au pire ce qui est vraisemblable, on peut donc les soupçonner de vouloir placer les pays d'Afrique noire et leurs peuples sous domination». (3).

L'obscurité prévaut partout en matière de gestion. Qui connaît les comptes des sociétés d'Etat congolais (SNPC, SNDE, ARC, SNE, CONGO-TELECOM, etc.) On assiste à une crise de gouvernance. «L'incapacité de la plupart des hommes au pouvoir à sortir du système lucratif; la reproduction d'un régime de pillage des ressources de l'Etat par les détenteurs des hauts postes» (4). Il reste des combats homériques à engager pour embrayer le pays dans l'indépendance. Il est dramatique que tous les vendredis, il ne soit pas possible d'acheter quelque chose dans les boutiques et magasins de Brazzaville pour cause de prières à la Mosquée. Le Congo est un pays de perpétuelles pénuries: eau, essence, électricité, oignons, etc.

Lecas ATONDI-MONMONDJO

''Géopolitique du Congo Brazzaville'', op cit: (1) page 17; (2) page 83; 3 page 92; page 100.

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°009 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'APPEL AFFECTE AU TRAITEMENT DES PLAINTES ENREGISTREES VIA LE NUMERO VERT, POUR LE COMPTE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQuaP).

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)».

2. Les services de consultant («Services») consistent à mettre en place un «Centre d'appels», en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 25 septembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Stades en déliquescence ou sous-utilisés: un vrai gâchis!

Le Congo semble avoir d'autres préoccupations que la pérennisation de ses infrastructures sportives. L'état des lieux de ses stades est scandaleux: s'ils ne sont pas abandonnés, ils sont soit mal entretenus, soit sévèrement détériorés, soit fermés, soit inutilisés.

Les premières installations sportives datent de la période coloniale. Les trois plus importantes villes du pays, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, pour des raisons historiques, se taillaient déjà la part du lion en concentrant en leur sein bon nombre de sites sportifs. Force est toutefois de s'interroger sur l'état des lieux des équipements sportifs aujourd'hui. Ils ont pour maux: manque d'assainissement, défaut d'entretien, surexploitation, détérioration des aires de jeu, etc.

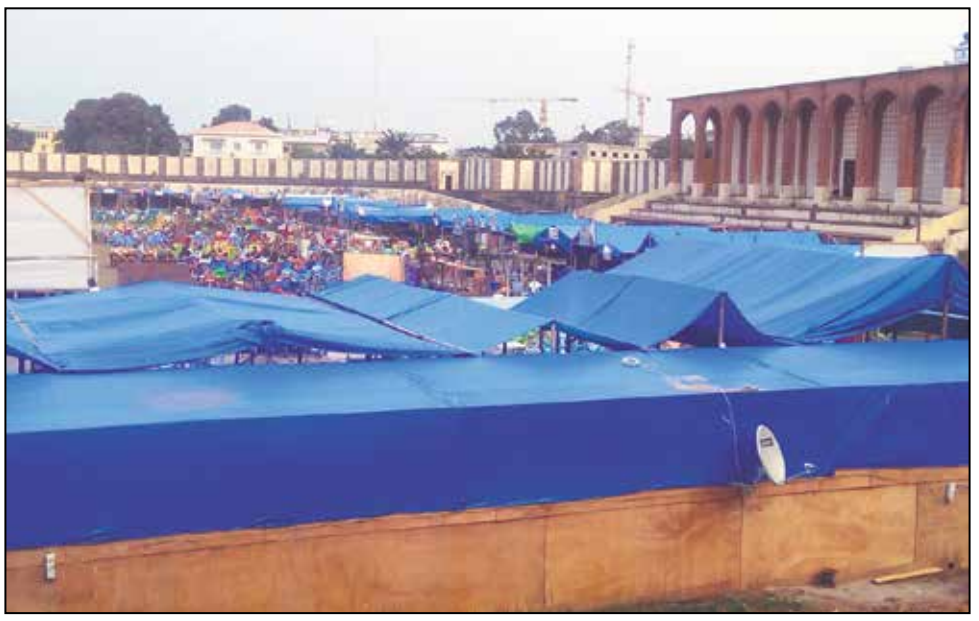

Stade Félix Eboué: vétuste, cette enceinte chargée de souvenirs est transformée en site pour kermesses

Marchand, Eboué et Franco Anselmi se meurent

Le Stade général Jean-Baptiste Marchand, à Brazzaville, est l'ancêtre des stades du pays. Inauguré en 1927, abandonné dans les années 1970, puis réfectionné en 2000, il n'est plus qu'une épave, un peu comme un bateau abandonné en dérive, à la merci des vents. Une partie de l'enceinte est maintenant affectée à une société de BTP chinoise qui y a érigé des murs et construit des habitations et un entrepôt. L'herbe a conquis le reste de l'enceinte. Un service de lavage de véhicules et un débit de boisson trônent derrière les gradins Ouest. Ce stade n'est plus au standard international alors qu'il avait obtenu le feu vert de la CAF pour abriter les matchs de coupes africaines des clubs d'Etoile du Congo et du TP Mystère en 2000.

En visitant le Stade Eboué inauguré par le général De Gaulle le 31 janvier 1944 à Poto-Poto, un triste constat: il a perdu sa splendeur d'antan. Fermé sans raison évidente aux compétitions après 1972, réhabilité en 2002 par le clergé et l'ambassade de France, il se trouve une fois de plus aujourd'hui dans une phase d'agonie après avoir servi pendant plusieurs années de site pour le FESPAM. Désormais refuge des bandits et site pour kermesses ou foires, il baigne dans l'insalubrité totale. Des immondices jonchent le sol. Les herbes et les arbustes poussent dans les gradins. Avec la mort de ce stade, c'est une partie de l'âme brazzavilloise qui meurt. La statue du grand Eboué qui trône à l'entrée de la tribune des officiels observe, muette et mélancolique, attendant la générosité des pouvoirs publics.

Cette salle de natation n'est plus utilisée depuis la fin des 11es Jeux africains en 2015

Le Centre sportif et universitaire de Makélékélé, hérité du premier aéroport de Brazzaville, les stades Franco-Anselmi (ex-Stade ASP, construit en 1939) à Pointe-Noire ne font pas exception. Ils offrent un spectacle désolant aussi. Ce sont en réalité des enceintes clôturées avec espace réservé aux spectateurs et, au milieu, une aire de jeu couverte de gazon non entretenu. Le terrain est sablonneux ou granuleux. Ils sont dépourvus de tout: marquoir, sièges, gradins, électricité, projecteurs, latrines, vestiaires, tribune. Aux quatre coins poussent des herbes. Tous les bâtiments sont envahis par une brousse drue.

Trois stades à peu près dignes

Le Stade Massamba-Débat de Brazzaville, temple des 1ers Jeux africains de 1965; le Complexe sportif de Pointe-Noire (ex-Stade Mvoumvou, puis Mvoulaléa) et le Stade Paul Moukila ''Sayal'' (ex-Pont, puis Denis Sassou-Nguesso) sont les trois seuls stades à peu près dignes de ce nom. Ils ont été réhabilités respectivement en 2002 et 2007. Cependant, une ombre au tableau: leurs gestionnaires ne semblent pas disposer des moyens de leur entretien, ni de budget de fonctionnement, sans occulter la surexploitation. Quant au Stade Mangandzi de Dolisie, resté à l'étape de fondation, il n'a jamais vu le jour.

Manque d'entretien: une plaie

Au milieu des années 2000, le Gouvernement s'est engagé dans une nouvelle ère qui devait changer les activités sportive et répondre au mouvement sportif, qui a longtemps réclamé l'érection de stades et salles adéquates à la pratique sportives dans différentes disciplines dans les autres villes du pays. Chaque chef-lieu de département, excepté Impfondo, est désormais doté d'un stade omnisports, résorbant de façon significative le déficit criard et corrigeant la disparité qui a longtemps existé entre les différentes zones du pays. Hélas ! Tous ces stades, notamment ceux de la partie nord du pays, sont tout simplement sous-utilisés, laissant la flore les recouvrir alors qu'ils ont été construits afin que la jeunesse puisse exprimer son talent dans de bonnes conditions. Certains sont en train de se dégrader: murs fissurés, plafonds des bureaux fatigués, pelouses jaunies et bosselées, cambriolage en série, grilles rouillées, etc. C'est le constat amer fait en septembre 2017 par le ministre des Sports.

Kintélé, «un palais abandonné»

Le plus choquant est évidemment la situation du Complexe sportif La Concorde de Kintélé. Quatre ans après avoir accueilli les 11es Jeux africains, il ressemble plutôt à un palais abandonné par sa cour, pour paraphraser un confrère. Pourtant, il n'a rien perdu de son éclat. Mais qui en profite? Plus rien ne s'y fait désormais. En dehors de la piscine et de l'hôtel (qui est loin d'afficher complet), presque plus aucun événement sportif ne s'y tient depuis que l'équipe nationale de football, hantée par le spectre des échecs, n'y reçoit plus ses hôtes. Entre-temps, bien que sécurisé par des agents de la Force publique, des pilleurs l'ont vandalisé, emportant téléviseurs et matériel de sonorisation ultra-moderne. Et dire que sa construction a coûté la bagatelle de 380 milliards de francs CFA!

Comme pour ne rien arranger, le manque d'entretien et d'assainissement est aussi une plaie pour les quatre salles de sport modernes construits à Brazzaville et antérieurement à Oyo. L'accès aux WC est pénible. Elles sont très sales et sentent très mauvais. Elles vous obligent à vous boucher les narines et à fermer les yeux. Il n'y a pas d'eau courante, les tableaux d'affichage électronique sont en panne depuis des mois. A cela s'ajoutent des coupures d'électricité alors que ces gymnases disposent de groupes électrogènes. Pourtant ces salles sont constamment mises en location. Qui parle de location, parle forcément d'argent. A qui profitent les montants perçus? Les habitués des lieux se posent cette question sans jamais trouver une réponse.

Les Congolais paient encore les coûts de l'organisation des 11es Jeux africains, mais ils ne sont pas sûrs de profiter des retombées économiques de cet événement.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

JUDO/DÉCOUVERTE

Madeleine Malonga, cette Congolo-française championne du monde!

Elle a fait la une des journaux et médias en offrant à la France sa troisième médaille d'or des Mondiaux 2019.

30 août à Tokyo où se sont déroulés les championnats du monde de judo. Une clameur sans fin s'élève des gradins. Le public s'éprend d'une vedette d'origine africaine. Mieux, il salue son courage et sa performance. C'est une femme, en l'occurence Madeleine Malonga, que sa victoire en finale sur la Japonaise et tenante du titre Shori Hamada, par ippon, fait gravir la plus haute marche du podium: l'or des moins de 78kg. Elle était déjà championne d'Europe en 2018.

Madeleine Malonga

Cette médaille d'or de Tokyo, elle l'offre à la France dont elle défend couleurs et honneur. Mais les Congolais découvrent en elle leur fille aussi, leur compatriote, leur héroïne. Parce qu'elle a des origines congolaises, de par son père et sa mère, Didier et Yvette Malonga. On comprend pourquoi ils ont exulté et explosé de joie devant le petit écran. Les félicitations fusent à l'endroit de Madeleine, 25 ans, né à Soisy-Sous-Montmorency, dans le Val d'Oise, près de Paris. Elle mesure 1,82 m pour 78 Kg. Son grand-père, Raphael Malonga, fut un ancien judoka...

Salut, championne!

J.Z.

FOOTBALL/CAN U23

Courte défaite du Congo en Zambie

Le dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans a livré au public les différentes sélections encore en lice. A Lusaka, l'opposition entre la Zambie et le Congo a tourné à l'avantage des locaux sur un score étriqué: 2-1. Une belle empoignade, mercredi 4 septembre. Une partie très ouverte et fertile en buts aussi. Le pays hôte en a obtenu deux sur ses terres. Le mérite des Congolais est d'avoir inscrit un but à l'étranger, celui leur permettant d'égaliser par le truchement de Jacques Temopelé (46e), paraît grand: il sera très utile au match retour.

Ce résultat semble avoir mis du baume au coeur des Congolais qui, cette fin de semaine, recevront leurs adversaires à Brazzaville. Pourtant, ils avaient quitté Maya-Maya en deux vagues un peu sur la pointe des godasses à crampons. Tout cela appartient au passé et est à oublier. Pourvu maintenant qu'ils terrassent les Zambiens, ce dimanche au Stade Massamba-Débat. Dans le cas contraire, ils feront le lit des ambitions des autres. Les clés se trouvent désormais entre les mains de Jean-Elie Ngoya et son ''Onze'', sans oublier tous ceux qui grouillent dans leur marigot. On attend qu'ils se qualifient, quelle que soit la manière et quoique les Zambiens ne soient pas nés de la dernière pluie. Rendez-vous ce 8 septembre!

G.-S.M.

LÉKOUMOU

Relance du championnat départemental de football

Après plusieurs années d'hésitations, de tâtonnements et d'hibernation, la compétition a enfin été remise sur les rails en juillet dernier sous l'autorité de Vivo Ngaki, président de la Ligue départementale de football.

La compétition regroupe sept équipes venues des districts de Mayéyé (4), Zanaga (1) et Sibiti (1) et a duré jusqu'au 8 août. A dire vrai, c'est une compétition de mise en jambe à laquelle sont soumises les sept équipes en raison de la représentativité déséquilibrée pour les cinq districts du département qui auraient dû présenter au moins les deux premières équipes de chaque localité. Komono et Bambama n'ont présenté aucune équipe et Mayeye, à lui seul, a mis quatre équipes en compétition.

Le sport, en général, et le football, en particulier, ont du mal s'organiser dans ce département aux nombreux atouts, comme le fourmillement de la jeunesse, la passion des jeunes pour le sport, la présence d'encadreurs formés dans les différentes disciplines sportives. Le creux de la vague pourrait se justifier par un déficit d'initiatives et l'absence d'un sponsoring à l'heure où le sport et le football en particulier ont besoin d'appui pour s'organiser et se pratiquer.

Le 15 août dernier, l'équipe de Patronage de Sibiti a été sacrée championne du département à l'issue du match contre Régie financière, à l'issue des tirs aux buts (4 contre 3), en présence de Micheline Nguessemi, Préfète du département de la Lékoumou.

Félix BOUKA

Que fait le parlementaire congolais face à la souffrance du peuple?

Parlementaire vient du verbe parlementer, qui se définit comme une discussion en vue d'un arrangement. Le parlementaire est donc membre du Parlement, institution d'une République exerçant le pouvoir législatif dans une Assemblée, un organe délibérément élu par le peuple, chargé de le respecter dans la gestion des affaires de l'Etat. Contrairement donc aux Ministres qui sont nommés par le Président de la République, les parlementaires sont élus aux suffrages universels par le souverain primaire.

Malheureusement, nombreux des parlementaires congolais avalent leurs langues, devant les doléances, les soupirs des cœurs de leur peuple car: *«cœur qui soupir n'a pas ce qu'il désire»*. Ces Parlementaires ne connaissent pas les tâches qui leur sont assignées pour le bien commun. Alors que le Parlement est un lieu où s'exposent les vraies réalités quotidiennes d'un Etat : le social, l'économique, le politique, le diplomatique, le culturel... pour un lendemain meilleur et prospère. Hélas ! La réalité est ailleurs. La souffrance des Congolais est souvent remédiée ou soulagée par des aides provenant de l'extérieur: les ambassadeurs étrangers, les Organisations non-gouvernementales. En revanche, pour ces parlementaires (députés et sénateurs), la meilleure aide se passe lors des descentes parlementaires de proximité habituellement agrémentées par une collation suivie des remises d'enveloppes de peu de poids. Et les ministres de la République sont censés connaître que nos parlementaires sont souvent alimentaires. Voilà pourquoi les sessions d'interpellation du Gouvernement sur les questions orales à l'hémicycle ne frustrent nullement les ministres. Ils ne viennent pas pour donner réponses aux questions des soi-disant porte-paroles du peuple, mais pour paraître ou jouer le narcissisme, en toute quiétude.

La politique est un Ministère qui apprend à servir l'autre en détresse

La politique, comme nous l'avons souvent dit, n'est pas seulement le dispositif constitutionnel ou la lecture du statut et règlement intérieur, mais c'est aussi une manière de se rapprocher de l'autre. Elle fait naître le degré d'humanisme et d'altruisme en soi. La politique est une véritable science qui fait guérir en apportant des remèdes efficaces pour soulager la misère et la difficulté de la communauté humaine. Elle met en œuvre les plus nobles qualités de l'homme, à savoir: son dévouement et son désintéressement.

Accepter de faire de la politique, c'est déterminer les règles ou lois devant régir le bien commun. Et cela nous conduit à parler des parlementaires congolais (députés et sénateurs) qui, depuis longtemps, se croisent les bras sur les difficultés quotidiennes et futures des Congolais. Ils somnolent et ne savent pas (pour certains) ce que l'on appelle exigences d'un Parlement.

Célestin Niama.

Les exigences d'un Parlement

En République du Congo, plusieurs aventuriers disposant de quelques billets de banque ou sont parrainés par un leader politique d'un parti politique sans avoir la base des notions historiques, juridiques, économiques et niveau intellectuel requis. Ils sont désormais candidats confirmés et potentiels du parti ou de la plateforme.

Le fait d'être élu n'est pas suffisant pour s'auto-déclarer législateur. L'élu doit avoir une vision nette sur la mission qui est désormais la sienne. Monsieur Adama Tamboux, ancien Président de l'Assemblée nationale centrafricaine, disait: *«L'Assemblée des députés est la seule émanation légitime du peuple. Rien ne peut la remplacer. C'est la plus légitime des intermédiaires entre l'opinion et le pouvoir»*. Mais l'opinion ici constitue le peuple, souvent considéré comme une véritable marionnette ou des marchepieds pour accéder au pouvoir, c'est-à-dire du citron pressé en République du Congo. Souvent, la majorité des députés ne se font pas violence.

Etre parlementaire est un sacerdoce, un non-stop pour solutionner la problématique sociale non pas seulement pour les votants de sa circonscription, mais de toute la République. La fonction parlementaire n'est pas *«le parti a dit»* ou *«la majorité a décidé»*. Concernant l'avancement d'une nation, un parlementaire peut entrer en contradiction avec son camp politique. Il peut être d'accord avec le camp adverse pour le bien du peuple. Or, en République du Congo, aucun parlementaire ne peut plébisciter ce fair-play. Les idées de la majorité sont statiques, ainsi que celles de l'opposition. Personne ne veut se rabaisser. Tout le monde est grand devant le peuple. Bientôt le Congo-Brazzaville fêtera ses soixante ans d'indépendance pour une politique parlementaire introuvable.

Le peuple congolais est sevré du bonheur social

Y a- t-il un député ou un sénateur qui peut lever son doigt et dire que le peuple congolais vit dans le bonheur et la quiétude? Comment vivre dans le bonheur, lorsque les parlementaires sont démissionnaires de leurs tâches ? Les exemples sont patents. Comment comprendre, par exemple, qu'un séjour de maternité, après la phase d'accouchement à la maternité Blanche Gomez, soit facturé à 20.000 frs par jour à la parturiente? Le prix du péage, malgré le coup de tocsin des transporteurs, n'a pas encore trouvé de solution de façon complète. Les prix des denrées alimentaires, n'en parlons pas! Le taux de mortalité n'interpelle aucun député ni sénateur ! Les fonctionnaires sont devenus champions de la mendicité, de quoi obtenir la palme d'or. Les arrondissements sont les immondices. Les coupures d'électricité à l'Université Marien Ngouabi (lieu de la recherche) et dans les quartiers; les salles de cinéma, comme dans les années 80, n'existent plus, le refus des fonctionnaires des services sociaux (enseignement, santé) d'être affectés hors de leurs anciens postes services; l'enfer des retraités qui comptabilisent 21 mois de pensions impayées, alors que les émoluments des Ministres et des Parlementaires passent de temps en temps! Qui dit mieux! La liste est très longue. Se confirme ainsi l'idée de Parlementaires alimentaires.

La fonction parlementaire est un métier noble

L'ancien roi du Maroc Hassan II avait dit, dans les années soixante: *«Je pense que la fonction de député doit être considérée, de nos jours comme une profession, non pas comme un accident dans la vie politique, mais je dirai comme un métier. C'est un métier qui s'apprend, car il faut apprendre le métier de représenter les masses populaires, non seulement par son corps et sa présence, mais aussi les représenter par une nette connaissance de leurs besoins, de leurs problèmes, de leurs espoirs; les représenter aussi constamment auprès des pouvoirs publics qui, du fait même de leur immixtion dans beaucoup de domaines de la vie privée, sont parfois débordés et sont détournés de pas mal de tâches»*. Le roi Hassan II nous fait comprendre que représenter les populations consiste *«aussi à se dire que l'on est une parcelle de souveraineté nationale, donc que l'on se doit, dans une conduite, dans ses paroles, de représenter la dignité nationale»*.

Or, les députés et sénateurs (les dormeurs du val) congolais, en dehors de quelques-uns, ne connaissent pas cette dignité nationale chantée même dans l'hymne national, *«La Congolaise»*. Voilà pourquoi leurs propos sont toujours de travers; ils s'emmurent dans des mesquineries, ils ont la vanité de penser qu'ils seront reconduits par leurs partis respectifs. Alors qu'être parlementaire est un métier très engageant, captivant, qui permet de faire des sacrifices et certainement pas en se croisant les bras. Il faut concrétiser le pari du peuple: le bonheur social et non le malheur. Le peuple est fatigué des envolées oratoires, Car, d'après notre regretté grand poète Tchicaya U'Tam'Si, *«Les mots ne peuvent pas soigner les maux»*.

Célestin Désiré NIAMA
Historien à l'Université Marien Ngouabi

ORGANISATION PANAFRICAINE DES FEMMES (OPF)

Déjà 57 années d'existence!

1962-2019, l'Organisation panafricaine des femmes (OPF) célèbre le 57e anniversaire de sa création. Née à l'issue du premier congrès tenu à Dar-es-Salam (Tanzanie), en 1962, de la volonté des femmes africaines de soutenir la lutte des mouvements de libération d'Afrique, elle s'est illustrée dans la formation des futures élites, en organisant des séminaires sur l'alphabétisation. La création des petits métiers qui visaient l'autonomisation des femmes fut également son cheval de bataille.

L'OPF a aussi largement contribué à obtenir des bourses au profit des jeunes qui aspiraient à poursuivre des études universitaires dans les pays d'Europe de l'Est.

L'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) qui avait participé aux séminaires de Lomé, dès 1965, et de Bamako, en 1966, confirma son adhésion à l'issue de cette dernière rencontre. Lors du 2e congrès tenu du 27 au 31 juillet à Alger, elle prit une part active à la vie militante de cette organisation.

A sa première participation au 2e congrès, en 1968, elle se vit confier la responsabilité de la coordination des activités des organisations d'Afrique centrale, en occupant le poste de secrétaire régionale.

Au 3e congrès de Dakar, en 1974, l'URFC fut élue secrétaire générale adjointe, chargée de l'administration, poste que ses représentantes assurèrent avec détermination.

En l'absence de Mme Jeanne Martin Cissé, secrétaire générale, et de Caroline Diop, chargée des relations extérieures, la permanence fut tenue successivement par Victorine Okotaka, Romaine Poaty Ekouya et ma modeste personne. Mon choix étant dicté par les faits suivants:

- En 1968, j'avais conduit la délégation congolaise au 2e congrès d'Alger;
- En 1972, je fus désignée par la secrétaire générale pour préparer le 10e anniversaire, devant intervenir à Dar-es-Salam, en Tanzanie.

A ce propos, en écrivant ces pages, je viens louer l'activisme des femmes de «UMOJA» (Wana wake wa Tanzania), mes consœurs Patience Katsivena de l'ANC d'Afrique du Sud et Putus Appolus, présidente de l'organisation des femmes de la SWAPO qui m'épaulèrent dans ce vaste travail d'organisation. En effet, faut-il le rappeler, la tâche ne fut pas facile. Il fallait concilier les positions des pays, parce qu'en fait, les organisations féminines africaines obéissaient à la lettre aux consignes de leur pays. Face au pays organisateur, il fallait tenir compte de la position du Mwalimu Julius Niérere qui me reçut à deux reprises et avec lequel je dus négocier la participation des femmes de la ZAPU de Josua Nkomo, membre de la panafricaine, la Tanzanie étant proche de la ZANU du Président Robert Mugabe.

En Angola, également, il y avait des divisions profondes avec les mouvements en présence. Notre organisation, d'essence africaine, bannissait l'exclusion et, de ce fait, devait accepter toutes les femmes, fussent-elles progressistes ou modérées. Mais ne perdons pas de vue qu'elles militaient essentiellement pour la libération des peuples et, à notre entendement, la cause juste était défendue par celles qui se prononçaient sans ambiguïté contre l'apartheid, le colonialisme et toutes formes de domination.

Ida Victorine Ngampolo

Je dus donc mettre la touche congolaise et proposai dans les invitations de participation les Angolaises de Ruth Neto (OMA), du reste membre observateur de la panafricaine; du FRELIMO (Mozambique); du POLISARIO. J'opérai aussi un choix délicat en Afrique Occidentale où certains pays avaient deux à trois organisations féminines.

C'est depuis cette période d'ailleurs que j'ai toujours privilégié l'appartenance des mouvements des femmes à la panafricaine, plutôt que les Etats, soucieux de la préservation des rapports amicaux entre Etats et des intérêts nationaux.

Il faut louer la mansuétude du Front de libération national (parti algérien) qui, dans l'accord de siège avec l'OPF prenant entièrement les charges du fonctionnement du secrétariat surtout, facilitait nos déplacements à l'extérieur, en finançant les frais de transport.

Je relève ce fait parce que je dois dire que nous n'avions pas toujours la même approche que l'Algérie sur la résolution de certains conflits.

S'agissant, par exemple, de la révolte érythréenne, qui luttait pour la scission d'avec l'Ethiopie, l'OPF a fortement soutenu l'intégrité de la nation éthiopienne. Ce, en conformité avec la position de l'Organisation de l'unité africaine fidèle au statu quo de la Conférence de Berlin de 1885 sur le partage des Etats africains. Il en était de même pour les autres conflits comme celui du Sahara occidental et de l'Angola sur la question cabindaise.

Nous avons assisté à des situations où certaines délégations s'abstenaient de s'accorder avec l'OPF, en raison de l'accointance de leurs Etats avec le régime odieux de l'apartheid.

Au demeurant, bien que n'ayant pas voulu rompre les relations diplomatiques avec ce dernier, comme l'exigeait la recommandation de l'Organisation de l'unité africaine, leur situation économique ne fut pas plus «avancée» que les nôtres dont la position était sans ambiguïté.

C'est pour cela que nous avions insisté sur le fait que l'Organisation continentale devait être à tout point de vue l'instrument des Organisations féminines non gouvernementales. Il faut peut-être rappeler qu'elle est née en 1962, donc avant l'Organisation de l'Unité Africaine, et que ses objectifs étaient la libération totale du continent.

Madame Trenou, de nationalité togolaise, invitée d'honneur à la célébration du 10e anniversaire de l'Organisation panafricaine des femmes, du haut de ses soixante ans, s'était exprimée en ces termes: «Si nous voulons avancer dans notre détermination à libérer l'Afrique, toutes les organisations membres sont tenues au respect de nos textes fondamentaux».

Que de moments d'exaltation passés à notre résidence de Bab el Oued et à nos bureaux boulevard Amirouche, devenus de véritables sanctuaires de réflexion. Nous mangions debout, décontenancées devant un texte mal formulé parce que pas assez percutant aux oreilles de notre auditoire.

A Mexico, en 1975, lors de la conférence internationale des femmes organisée par les Nations Unies, Nairobi et Berlin en 1985, consacrant la décennie de la femme, l'OPF pesa de son poids dans les résolutions prises en faveur de la promotion de la femme. L'on assista aux nominations des femmes aux postes de direction et de gouvernement.

Souvent d'ailleurs, lorsque nous allions aux réunions de la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF) de l'OSPAA du conseil mondial de la paix, du Mouvement panafricain de la jeunesse (MPJ), de l'Organisation de l'unité africaine dont nous étions observateurs, nous avions recours à nos instincts de femmes «engagées».

En 1974, lors de la révolution des œillets au Portugal, nous avions veillé toute la nuit autour de notre soeur Francesca Pereira de la Guinée Bissau, avec l'espoir de voir enfin les colonies sous domination portugaise recouvrer leur liberté.

Notre secrétaire générale, Jeanne Martin, en poste aux Nations Unies, notre amie Myriam Makeba et son époux Stochly Carmichael, venus droit de Guinée Conakry, se joignirent à nous pour fêter l'évènement.

Peu après, Jeanne Martin Cissé quitta ses fonctions de secrétaire générale pour céder la place à notre nouvelle élue au congrès de Dakar, Fathia Bethahar, d'Algérie et pour laquelle j'ai une pensée profonde en évoquant ces périodes.

Il faut attendre le 4e congrès de Tripoli, en 1980, pour booster nos militantes à soutenir davantage nos propositions, encouragées par le discours historique du guide Muhammar Kadhafi qui prônait la victoire du monde noir sur «l'impérialisme décadent».

Depuis que les Etats ont opté pour le pluralisme politique, les rapports de l'OPF étant devenus plus étroits avec les structures gouvernementales, la donne a changé, parce que chaque ministre en charge de la condition féminine n'a pas forcément épousé le style de gouvernance de son prédécesseur.

Parlons de notre pays, le Congo, nous nous souviendrons que Mme Ebondza Lipiti eut l'ingénieuse idée de décorer, à l'occasion de la Journée de la femme africaine, les deux pionnières qui avaient pris part au congrès d'Alger en 1968.

Mme Antoinette Badila et moi-même, surprises par cette décision eûmes les larmes, en recevant la distinction.

Il est, dit-on, envisagé maintenant de créer une autre Organisation qui répondrait beaucoup plus aux objectifs suivants:

- Le renforcement des capacités de nos organisations féminines;
- La formation des cadres;
- La lutte pour la prise en compte des femmes dans toutes les questions liées au développement;
- La solidarité des femmes dans leur pays pour la nomination des plus méritantes d'entre elles aux postes de responsabilité.

C'est ce que nous attendons de la future organisation, car nous ne nous sommes pas battues pour servir de décor.

A l'occasion de la Journée de la femme africaine, je souhaite bonne réussite à toutes les militantes sans exclusive.

Ida Victorine NGAMPOLO
Ancienne Secrétaire Générale Adjointe de l'OPF

Préparez votre rentrée scolaire 2019/2020
à Bas Prix!
790 Fcfa
Ardoise
Crayon
50 Fcfa
Compa
500 Fcfa
4000 Fcfa
Clef Usb
Règle incassable 30 cm
250 Fcfa
1 900 Fcfa
Trousse
100 Fcfa
Gomme
Stylo Reynolds
25 Fcfa
150 Fcfa
Taille Crayon
9900 Fcfa
Sac à dos
1750 Fcfa
Feutres de coloriage
Cahier Polypro
96 Pages 200 Fcfa
192 Pages 400 Fcfa
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60 PNR Tél : 05 605 60 56